

GRANDMOTHER
Le meilleur
CIGARE A 5 Cts.

LE PAYS

GRANDMOTHER
Le meilleur
CIGARE A 5 Cts.

6me Année. No. 52

Rédacteur en chef: ROGER VALOIS

Cinq Sous le Numéro

COMME DES VEAUX

Les citoyens de Sainte-Rose conduits en procession de l'église au bureau du scrutin pour voter le règlement de prohibition

CELUI QUI VOTE CONTRE LA PROHIBITION, LEUR AVAIT-ON DIT, EST BIEN EXPOSE A ETRE DAMNE

C'est un attentat inqualifiable à la liberté et à la dignité d'honnêtes gens

Il passe en ce moment un vent de folie sur la province de Québec: aux quatre points cardinaux, des municipalités et même des comités entiers adoptent des règlements dits de prohibition, c'est-à-dire que l'on supprime tous les débits réglementés d'alcool. C'est à Lévis, c'est à Lachine, c'est à Grand'Mère, c'est à Terrebonne, c'est à Shawinigan, c'est aux Grandes Piles, c'est aux Trois-Rivières, c'est dans le comté d'Argenteuil, etc., etc.

Mais ce n'est pas tout: obéissant à des mots d'ordre venus nous ne savons d'où, des gens demandent partout, dans toutes les petites villes, dans tous les villages que ces règlements soient soumis à l'approbation du peuple, et comme la loi oblige les conseils municipaux à se rendre à ce désir, s'il est régulièrement exprimé par vingt-cinq électeurs, on votera bientôt sur la question de la prohibition à Joliette, à Saint-Gabriel de Brandon, à Saint-Hyacinthe, à Lachute, à Drummondville, à Sorel même, qui l'eût cru?

A cela nous n'avons trop rien à redire, sauf peut-être que la prohibition est un remède pire que le mal de l'intempérance qu'il prétend combattre. Et c'est l'expérience de tous les endroits où l'on a adopté ces lois hypocrites. On a pu en bien des cas, cacher le mal, mais le faire disparaître, ce n'est pas possible, et presque partout on l'a aggravé... et l'on a embêté la masse des honnêtes gens en les privant de leur liberté. Les vingt ou trente ivrognes du village ont continué à boire et on peut être sûr qu'ils ont toutes les facilités du monde pour se procurer de l'alcool.

Mais enfin, que des gens se servent d'un moyen que la loi leur met entre les mains pour promouvoir ce qu'ils croient être la cause de la tempérance, c'est leur droit. Par exemple, nous ne pouvons tolérer que la lutte pour la prohibition se fasse comme il est notoire qu'elle a été faite partout, à

Lévis, à Lachine, à Grand'Mère, aux Trois-Rivières et ici, tout près de Montréal, à Sainte-Rose plus particulièrement ces jours derniers.

A Sainte-Rose, comme aux autres endroits d'ailleurs on a préparé les livres et intelligents électeurs au vote par une retraite au cours de laquelle des prédicateurs ont déclaré que celui qui votait contre la prohibition était bien exposé à être damné.

Cela seul constitue d'après la jurisprudence canadienne établie par un jugement de l'hon. juge Letellier un acte d'influence indue qui suffit pour faire annuler le règlement de prohibition par les tribunaux.

Considérant, dit ce jugement, que les prédications et les menaces prononcées par le susdit curé et les prédicateurs en présence du curé sont et constituent des actes d'influence indue électorale, qui en vertu de l'autorité de ceux qui les ont commis, et l'éducation de ceux qui les ont reçus, peuvent et doivent fausser l'opinion des électeurs.

Toutefois on a fait mieux que cela à Sainte-Rose. La retraite finissait le matin même du vote et naturellement, il y eut communion générale. Après l'office du matin et la communion, le curé de Sainte-Rose envoya ses paroissiens déjeuner et leur demanda de revenir à l'église pour neuf heures, et là à neuf heures un prédicateur a fait une allocution très violente contre ceux qui ne voulaient pas de la prohibition, et il a même déclaré que le village de Sainte-Rose s'attirerait les châtiements de Dieu s'il ne votait pas la prohibition.

Vers dix heures, on a ordonné aux électeurs qui se trouvaient dans l'église—300 environ—de se rendre immédiatement dans la salle municipale sans s'arrêter nulle part et, de fait, la foule se rendit en procession de l'église au bureau de votation et en chantant: "En avant, marchons! Soldats du Christ, à l'avant-garde!"

Eh bien! l'on dira tout ce que

l'on voudra pour défendre de tels agissements, on invoquera tant qu'on voudra la sainteté des motifs, on ne m'empêchera pas de penser que c'est là une ignominie. Et le curé qui a toléré qu'une pression aussi indécente, aussi humiliante soit faite sur ses paroissiens les a ravalés au niveau des bêtes que l'on conduit également en troupeau à l'abattoir. Et que dire de ces gens assez avachis pour marcher ainsi en laisse comme des veaux? Qu'ils soient pour ou contre la prohibition, ça m'est bien égal, mais qu'ils aient au moins le respect d'eux-mêmes.

Il n'y a pas un pays au monde où l'asservissement, où l'avachissement atteignent de telles proportions. Ah! gens de la province éclairée de Québec, Canadiens-français, mes compatriotes, nous pouvons être fiers de nous et des nôtres!

Et après cela, l'Action Catholique, la "Semaine Religieuse" de Québec viendront nous parler des moyens qu'emploient les anti-prohibitionnistes et se scandaliser. Ne lisait-on pas dans ces journaux il y a une quinzaine :

"S'il était possible à qui écrit pour le public de dire tout ce qu'il sait sur les agissements de la meute de boulogues lâché, l'autre jour, contre les prohibitionnistes des Trois-Rivières par la tribu des profiteurs de l'alcool, il y aurait, chez tous les gens qui ont encore du cœur, un tel sursaut d'indignation que toute la Province de Québec verrait au plus tôt à se débarrasser de toute cette sale engeance dont un peuple qui tient à la propriété se nettoie en un rien de temps."
(Cf. la "Semaine Religieuse" de Québec, citée par l'Action Catholique" du 18 décembre 1915).

Allons donc! Que diraient tous ces dévots si les hôteliers de Sainte-Rose avaient invité une centaine d'électeurs chez eux, et les avaient conduits en troupeau au bureau de votation au chant de "Prendre un petit coup, c'est agréable!" Quels cris de putois, n'est-ce pas? Quels cris de cochons d'Inde! Et pourtant c'est bien la même chose, le même pro-

cessé. L'un est aussi répugnant que l'autre.

J'imagine que Mgr Bruchési qui a écrit aux paroissiens de Sainte-Rose une lettre spéciale au sujet de la prohibition, ignore encore la façon dont on l'a votée, ou mieux dont on l'a arrachée aux électeurs.

Et je suis bien sûr que l'archevêque de Montréal ignorait que sa lettre servirait à couvrir un tel attentat à la dignité et à la liberté des citoyens de Sainte-Rose. Maintenant qu'il se sait, va-t-il en dégager sa responsabilité?

Et le juge Lafontaine, ce parfait honnête homme, l'intégrité même, sur le dos de qui en tant que président de la ligue Antialcoolique—se fait la lutte de la prohibition, va-t-il approuver une prohibition obtenue par de tels moyens? Nous le lui demandons.

Pour moi, en tous cas, qui réprouve les lois draconiennes de la prohibition, je préférerais cent fois que ces lois restassent en vigueur que d'en obtenir l'abrogation par les procédés aussi indignes.

Ces abus criants, intolérables, n'auraient pas lieu, il me semble, ou disparaîtraient en grande partie à tout le moins, si le scrutin était secret dans ces cas de prohibition comme dans les élections ordinaires.

Et inévitablement c'est là qu'il faudra en venir, car il n'est pas possible qu'on laisse la porte grande ouverte à des abus de ce genre quand ils seraient si faciles à supprimer.

Et quand les électeurs pourrout se prononcer en toute liberté, vous verrez que ces processions de l'église au bureau de votation n'auront plus lieu.

C'est à se croire chez les Cafres!

Jean Brunson

Annnonce indécente

Sous ce titre, nous lisons ce qui suit dans l'Action Catholique" du 23 décembre:

La "Presse" de Montréal, pourrait peut-être annoncer les produits de la Compagnie Brodeur de Montréal autrement que par une indécente. Elle peut être sûre, dans tous les cas, qu'en ce faisant, elle mettrait à l'abri les convenances et rendrait service à la bonne éducation.

Nous nous sommes immédiatement mis à la recherche de cette annonce indécente de la Compagnie Brodeur et nous avons trouvé une horreur épouvantable, la Vénus de Milo. Oui, cher lecteur, la Vénus de Milo.

Certes M. A. N. Brodeur sera plus que surpris d'apprendre qu'il est désormais classé parmi les marchands de statues indécentes. C'est pourtant ça!

Si l'Action Catholique" voulait tout de même réfléchir dix minutes, elle se rappellerait peut-être qu'au Vatican, dans la Basilique de Saint-Pierre de Rome même, il y a des masses de sculptures et de peintures d'un nu beaucoup plus réaliste que celui de la Vénus de Milo. Si ça n'est pas indécent à Saint-Pierre de Rome—et nous croyons que l'Action Catholique" ne se mêlera pas de donner des leçons de pudeur aux papes,—si même c'est édifiant, pourquoi le nu le plus chaste qui existe, la Vénus de Milo, devient-il dans la province éclairée de Québec une indécente et une inconvenance?

LE CINEMA A QUEBEC.

L'Action Catholique" ne cesse pas de dénoncer le "fléau du théâtre et celui des vues animées, en particulier." Songez donc, à Québec, on va construire un cinéma à deux pas de la Basilique. Et la sainte feuille voudrait bien pouvoir empêcher cela.

N'est-il pas extraordinaire que ce soit justement ceux qui ne paient pas de taxes, par principe, qui sont les plus exigeants?

Et voici la jolie canaillerie que laisse échapper l'Action Catholique" à ce sujet:

"Charbonnier est maître chez soi, dit le vieux proverbe; et il est important que les autorités municipales de villes catholiques comme Lévis et Québec se mettent en mesure de rester maîtres chez elles, et d'empêcher tous francs-maçons ou autres de venir grincer en face de nos églises leurs théâtres inconvenants."
Cf. l'Action Catholique" du 27 décembre 1915.

Peut-on exploiter les préjugés de façon plus ignoble? Propriétaire de cinéma, Juif et franc-maçon, c'est tout un et Dieu sait ce que c'est qu'un Juif et un franc-maçon pour la population éclairée de Québec.

Heureusement ça ne prend pas toujours! Et le conseil municipal de Lévis à qui s'adresse l'Action Catholique" a carrément refusé d'écarter d'impôts onéreux les propriétaires de cinéma comme on l'avait demandé.

PLUS INTERESSANTE.

Dans son histoire des bibliothèques de Montréal que publiait la "Patrie" samedi dernier, nous ne trouvons pas un mot de la bibliothèque Carnegie. Vous me direz que la ville de Montréal n'a pas de bibliothèque Carnegie et vous aurez raison, mais pourquoi n'en a-t-elle pas? L'histoire de cette bibliothèque qui n'existe pas est peut-être dix fois plus intéressante que l'histoire de toutes les bibliothèques qui existent.

doute aux Artisans ce mot que M. Gauthier laisse échapper à la dernière convention: "Si je tombe, je ne tomberai pas seul."

Quand il disait cela, M. Gauthier qui bataillait justement pour obtenir le blanchissage qu'on devait lui accorder si volontiers, ne pensait pas que cinq semaines après ce triomphe, il démissionnerait pour reprendre son expression, il tomberait.

Or, aujourd'hui que c'est chose accomplie, les Artisans demandent sans doute à M. Gauthier la signification de ces mots. Quels sont ces autres qui devaient tomber avec lui? Et pour quelles raisons? Y aurait-il d'autres Saint-Jean-Berchmans? Y aurait-il d'autres Montréal-Est? La parole est à M. Gauthier.

L'Hotel et Restaurant
RITZ-CARLTON
MONTREAL
Souper de la Veille du Jour de l'An
QUATRE DOLLARS PAR TETE
S'adresser au maître d'hotel pour réserver des places.
Uptown 7180
Danse dans la Salle de Bal
Après minuit.

Une lettre de M. Asselin

A M. le Directeur du "Pays".
Montréal.

Monsieur le Directeur,

An dire du "Pays", "MM. Olivier Asselin et Rodolphe Lemieux sont bien les deux hommes de ce pays qui se sont le plus engueulés", et pourtant, à l'heure actuelle, "ces deux messieurs se tettent les oreilles." Et vous ajoutez, ou votre collaborateur, car c'en est un, ajoute aimablement qu'en tout autre temps, "le rapprochement serait considéré comme une bassesse."

Il y a là-dedans deux légères erreurs.

L'une, c'est de dire que M. Lemieux et moi nous nous "tottons" actuellement "les oreilles". M. Lemieux approuve mon acte, il m'offre gracieusement son concours le plus entier; j'accepte, et nous voici collaborateurs. Je ne vois rien là-dedans qui ressemble à une bassesse, ni à la mutuelle opération que vous dites. Ou bien alors, que faudrait-il penser du rapprochement qui s'opéra en 1914 entre M. Laurier et M. Bordet?

L'autre erreur est de dire que M. Lemieux et moi nous sommes "les deux hommes du pays qui se sont le plus engueulés". J'ai toujours été plus sévère pour M. Lemieux qu'il ne l'a été pour moi. Pourtant, j'ai écrit sur son compte, sous ma signature, des choses comme ceci:

"... Rodolphe Lemieux, le seul homme politique qui sache toujours respecter son auditoire (je parle ici au point de vue littéraire), esprit moins vigoureux, moins spontané que Bourassa, mais aussi estimable néanmoins, parce qu'il reste fidèle à un idéal intellectuel dans l'abaissement presque général du personnel politique."
(L'Action Catholique" du 7 mars 1909. "Nationaliste" du 27 décembre 1915.)

propos d'Académie")

Et ceci: "M. Lemieux est trop intelligent pour ne pas se moquer intérieurement des gens qui croient lui rendre un grand hommage en le félicitant non seulement de son activité, mais de sa sobriété. Et cependant, on sera forcé de reconnaître qu'un député d'arrivé pas ministre à trente-huit ans sans être en effet "un sobre et un travailleur."

"M. Lemieux est un des hommes politiques canadiens que l'on voit le plus rarement au théâtre, aux courses, aux tournois sportifs. En revanche, on est presque toujours sûr de le trouver dans sa bibliothèque ou à son bureau... A certaines heures, nous lui avons reproché son excessive prudence. Aujourd'hui que tout lui réussit, il serait bon le dernier à admettre le bien-fondé de ce reproche, et d'ailleurs, nous nous empressons de déclarer que, tout considéré, il est, à l'heure actuelle, un des Canadiens-Français qui font le plus honneur à notre race." (Du "Nationaliste", à l'occasion de l'ascension de M. Lemieux au Ministère).

Et encore ceci: "Il a paru dernièrement dans le "Nationaliste", au sujet de la famille de M. Lemieux, une note qui avait échappé à mon contrôle et que je révoque. Il est faux que le maître des Postes ait mis tous ses papiers aux enchères du pays. Son père fut placé aux Douanes sous le Gouvernement MacKenzie; de tous ses frères, pas un n'est fonctionnaire." (Du "Nationaliste", novembre 1907).

Cette dernière note à une époque où il était presque de rigueur, dans la presse d'opposition, de parler du patronage accordé par M. Lemieux à sa famille.

Il y a évidemment de pires manières "d'engueuler" les gens. A M. Lemieux comme à tous les hommes politiques, j'ai cherché à mesurer équitablement la louange et le blâme. De fait, en relisant le "Nationaliste" de 1904 à 1908, je suis étonné de voir comme j'ai "engueulé" peu de monde.

Croyez-moi, Monsieur le Directeur,

Votre tout dévoué serviteur,
Olivier ASSELIN.
Montréal, le 27 décembre 1915.

La démission de M. Gauthier

QUELLE EST LA PORTEE DE CE GESTE, CINQ SEMAINES SEULEMENT APRES LA CONVENTION ?

La position de M. Gauthier n'était plus tenable, en dépit de tous les "blanchissages"

"Si je tombe, je ne tomberai pas seul"

M. L.-J. Gauthier, président-général de la Société des Artisans Canadiens-Français a donné sa démission, lundi dernier, et elle a été acceptée séance tenante.

Voici les raisons qu'a formulées M. Gauthier lui-même à un représentant de la "Presse":

"J'ai été accusé injustement, mais je n'ai pas voulu céder ni poursuivre, préférant rendre compte de ma conduite, moi-même, à ceux-là seuls de qui je tenais mes fonctions de président général."

"Mais après que le Conseil Exécutif, le Conseil général et la Convention qui représente directement le corps des sociétaires m'eurent exprimé leur confiance; après avoir fait adopter par la Convention tout ce que je considérais propre à faire de la société l'une des plus grandes, des plus fortes, des plus prospères associations de secours mutuels pour les Canadiens-Français, après tout cela, dis-je, j'ai remis ma démission; et c'est plein de confiance en l'avenir de la société qui m'est chère que je remets à un autre, le soin d'en prendre la direction."

C'est une explication qui n'explique pas grand-chose. On con-

viendra même que, après le vote de confiance absolue de la convention, moins que jamais, M. Gauthier ne devait démissionner... si ce vote signifiait quelque chose.

M. Gauthier a cru tout de même qu'il devait se retirer.

Pourquoi? Il admettra lui-même que son départ, cinq semaines seulement après l'expression de confiance de la convention, ne créera pas une très forte présomption en sa faveur, surtout si ce sont là toutes les raisons qu'il a de s'en aller.

Non, le grand public s'en rendra rapidement compte, tout ça, c'est de la bouillie pour les chats. Il n'y a personne qui ne songera que si M. Gauthier s'en va après la bataille qu'il a livrée pour rester, il y a un mois, c'est qu'il y est forcé, c'est que sa position n'est plus tenable aux Artisans.

Tous les "blanchissages" du monde par toutes les conventions "paquetées" de la province de Québec ne feront pas qu'une cho-

se qui est ne soit pas. Et M. Gauthier l'a bien compris.

Y eut-il franchement quelque chose de plus bouffon que cette convention des Artisans du mois de novembre dernier, qui sans rien connaître du litige, sans avoir pu prendre connaissance des éléments de preuve des anciens présidents, sans même connaître les moyens de défense de M. Gauthier—car les uns et les autres avaient expressément déclaré qu'ils ne voulaient rien dévoiler devant la convention à cause de la poursuite pendante en Cour Supérieure—exprima sa confiance la plus absolue en M. Gauthier, décréta son innocence et blâma les anciens présidents?

C'est ce "blanchissage" plus qu'autre chose qui a coulé M. Gauthier.

Enfin, l'essentiel c'est que M. Gauthier a donné sa démission. Il nous semble que nous avons le droit de réclamer pour nous le mérite et tout le mérite de ce réul-

tat. C'est nous qui avons déniché les irrégularités, c'est nous qui les avons ensuite exposées crânement, c'est à la suite de nos dénonciations que les anciens présidents-généraux sont entrés en danse, que les autres journaux se sont émus et que le Conseil Exécutif a décidé d'appeler une convention, bref le départ de M. Gauthier, c'est notre oeuvre et nous sommes fiers d'être parvenus à ce résultat.

"Oh! le "Pays" ne plastronne pas parce qu'un homme, et surtout un homme de la valeur de M. Gauthier, eulbte, mais nous nous réjouissons de voir que notre campagne ait si pleinement réussi, nous nous réjouissons encore parce que cela montre l'influence que peut avoir une simple feuille hebdomadaire mise au service du véritable intérêt public.

Le départ de M. Gauthier, de la société des Artisans après les achats de débentures dévoilés par le "Pays" était d'intérêt public. Cette démission rappellera sans



CE premier jour de l'an 1916, nous offrons à notre nombreuse clientèle et au public en général nos souhaits les plus sincères de bonne et heureuse année.

Au cours de cette nouvelle année, nous continuerons le principe de "Business as usual", et nous ferons en sorte de donner comme par le passé la plus entière satisfaction à nos clients tant dans les objets de peu de valeur que dans les articles de prix.

HENRY BIRKS & SONS
LIMITED
MONTREAL

Visions du Jour de l'An

A PROPOS DE JOUETS — TOUT NOUS RAMENE A LA GUERRE

LE "PAYS"
 Rédacteur en chef: ROGEE VALOIS.
 Le "Pays" est publié par la Société Anonyme d'Imprimerie.
 Bureaux: 94, NOTRE-DAME OUEST.
 Téléphones: MAIN 6765
REDACTION MAIN 6765
ADMINISTRATION MAIN 3557
 Prière d'adresser toutes correspondances comme suit:
LE "PAYS"
 Casier postal 2020
MONTREAL.

VERLAINE.
 M. Marcel Dugas vient de mettre en brochure la belle conférence sur Verlaine qu'il avait donnée à l'Alliance française, l'an dernier.
 C'est un travail excessivement fouillé qui mérite certes l'honneur de la publication; il contient sur Verlaine une foule de choses neuves, nous dirions même définitives, si nous n'avions crainte d'effaroucher la modestie de M. Dugas, et il est très vraiment dommage que des pages de cette valeur restent ensevelies et oubliées au fond de tiroirs richissimes quand notre production littéraire est si pauvre, si banale, si dénuée.
 Cette brochure pèsera plus lourd dans la balance de la culture canadienne — française que maints gros bouquins.

UN OUBLI.
 La "Patrie" a publié samedi dernier quelques photographies des principales bibliothèques de Montréal. On y parle même d'embryons de bibliothèques comme celle de la Faculté de Droit de Laval et celle du Petit séminaire de Montréal, mais on ne trouve pas un mot de la magnifique bibliothèque de l'université McGill où tous les chercheurs de Montréal se donnent rendez-vous et où il y a d'incompréhensibles richesses.
 Nous avons nous-même été regu trop cordialement dans cette institution pour ne pas signaler cet inexplicable oubli.

QUELS ENCOURAGEMENTS?
 Nous lisons dans l'"Action Catholique" que le cardinal Bégin a eu une longue audience avec le pape Benoît XV, le quatre décembre dernier.
 Au cours de cette audience, dit la sainte feuille, Son Eminence a présenté au Souverain Pontife M. l'abbé J. A. D'Amours, rédacteur en chef de notre journal, qui accompagne le Cardinal Archevêque. Sa Sainteté Benoît XV a daigné encourager notre chef de rédaction et le bénir paternellement avec tout le personnel de l'"Action Catholique."
 Ainsi le pape aurait encouragé l'abbé D'Amours. Encouragé à quoi?
 A mentir pour la plus grande gloire de Dieu? Jamais on ne nous fera croire cela.
 A continuer ses procédés canailles? Ce n'est pas possible.
 A injurier ses adversaires au nom de Celui qui disait: "Aimez-vous les uns les autres?" Qui le croira?
 Nous demandons un peu de précision de la part de l'"Action Catholique."

C'est au loin comme l'aurore d'un jour glorieux. Le ciel s'incruste de gemmes, si bien que les étoiles tant chantées par le poète, semblent des trous de petite vérole, creusés dans le visage de la nuit, et la voie lactée, une longue balafre comme François Ier en avait sur la joue. Cette merveille qu'on ne voit même plus tant nos yeux sont blâsés de rayons, c'est Montréal illuminé à la veille du Jour de l'An. Jamais princesse de contes de fées n'eût plus rutilante parure! La reine de Saba elle-même, quand elle vint rendre visite au plus sage des rois, parce qu'il eut sept cents femmes et trois cents concubines, n'avait pas plus de pierreries à son manteau royal, que Ville-Marie. Voyez ces natches en diamants, ces aigrettes en filigranes où tremblent des gouttes de feu volées par nos Promothées aux éclairs du bon Dieu. Les rues Sainte-Catherine et Saint-Laurent en croisant leurs lignes horizontale et verticale, mettent sur son pectoral la croix en brillants des chevaliers de Malte. Ne serait-ce pas plutôt la projection lumineuse du rêve de Maisonneuve, quand il planta au sommet du Mont-Royal la croix en bois brut fabriquée de ses mains? Qui donc a dit que le rêve valait moins que la réalité? Jamais le fondateur de Montréal n'eût une vision aussi magnifique de son œuvre. Moins du moins entrevit la terre promise du haut du Nébo, mais Maisonneuve prit la route de l'exil, sans se douter que les lucioles seraient changées en des myriades d'ampoules électriques, et que ces chutes chantantes se transformeraient par la magie du génie humain, en une puissance qui surpasse cent fois celle des fées et des enchanteurs. Ces eaux bouillonnantes d'écumme devaient donner naissance au feu, à la lumière; qui l'aurait cru?

Plus l'heure avance, plus la lumière devient intense, mais c'est au centre de la ville que toute la vie s'est réfugiée comme en un coeur brasant, où un flot noirâtre afflue. Les portes des magasins semblent les valves de ce cœur puissant, elles battent d'un mouvement fébrile, comme lorsqu'on a la fièvre. Si vous regardez au haut de la côte, tout semble amplifié, comme vu à travers un microscope géant. Ce qui n'était le jour que de vulgaires blocs en pierre carrés devient un château, une forteresse. Des inscriptions moins lugubres que le "Mané, Thécel, Pharès" de Balthazar se profilent sur le drap sombre du soir. Rangés en armée, des vers luisants apparaissent, se tortionnent et forment des desseins symboliques. A des feux verts qui éclatent, des feux rouges répondent, des "search lights" mettent à la nue comme une pâle cicatrice, et la foule pressée, haletante se meut dans tout ce feu comme des salamandres sans en être brûlée. On dirait une danse d'insectes dans un rayon de soleil.
 Les magasins avec leurs vitrines parées ainsi que des reposoirs sont des étapes sur la voie lumineuse où tout le monde fait ses "stations." Moi, je m'arrête plutôt près des magasins de quinze sous autour desquels gravite tout un petit monde touchant et amusant.

Là, pour une somme modique vous avez de vrais jouets, des inutilités charmantes en papier doré, en cartonage et qui amusent autant, sinon plus que des jouets savants et compliqués qu'il faut manier avec précaution dans la crainte de les briser. Vivent la poupée en "linge", le cheval de bois qu'on peut battre et atteler de bouts de corde!... Combien de fillettes n'ont-elles s'arrêter devant les grands magasins où des poupées, presque des femmes, sont assises à des tables minuscules dînent, parlent et gesticulent. Si elles les regardent, c'est avec des yeux tristes comme on contemple de lointaines et inaccessibles étoiles perdues dans l'infini. Mais ces "catins", elles peuvent raisonnablement les espérer. Aux splendeurs de cet étalage, les enfants ouvrent de grands yeux avides et qui flambent de convoitise! Pour quelques sous, c'est l'éclat de rire de bébé, la maison pleine de eris et de tapage au Jour de l'An et la satisfaction de n'avoir pas fait un acroce trop grand au budget. C'est de la joie même sans remords, sans vol. Je sais des enfants de riches qui seraient fous de joie si on leur donnait au Jour de l'An de ces riens amusants, d'autant plus appréciés qu'ils ne durent pas longtemps. J'en connais un qui contemplant mélancoliquement une grosse locomotive en fonte nue par l'électricité:

"Je ne sais pas comment je m'y prendrais bien pour la casser!"
 Il faudrait protester contre ces jouets allemands pour la plupart, fusils à baïonnette ou à baguette, épées, pétards, qui mettent en danger perpétuel la vie des enfants. On doit se garder d'éveiller la brutalité chez les petits et de les dresser au militarisme, à la tuerie. Si l'on veut préparer le monde de demain aux douceurs de la paix, qu'on craigne d'habituer les marmots à des gestes cruels qu'ils répèteront méconsciemment plus tard. Jouer à la guerre et aux soldats ne devrait plus être permis après ce qu'on sait. Il y a des gens qui vous écrieront que c'est beau la guerre!... Ce sont des déments. Les pitres de l'éternelle et macabre farce vont parleront de gloire, de l'héroïsme des César, des Alexandre et des Napoléon, alors qu'ils nous apparaissent aujourd'hui comme des monstres. Plus que jamais, parce que

nous avons touché du doigt cette horrible plaie de l'humanité, nous devons nous abstenir de jeter des ferments de haine dans l'âme des enfants, de leur mettre dans les mains des simulacres d'engins de guerre et tout ce qui peut contribuer à développer en leur cerveau des germes morbides. Il faudrait détruire ces manuels scolaires dans lesquels on nous enseigne le culte des guerriers, et proscrire des collèges, ces régiments de cadets, nourris à la graine d'épinards comme de jeunes coqs vaniteux. Et parce que le sang de nos frères coule comme la vendange, à la cuve, il faut aimer la paix, la vie et saluer le retour du Soleil à qui incombe l'obligation de refaire le travail détruit sourdement la nuit par la sombre Pénélope. Oh! il aura fort à faire! Retourner toute la pourriture au creuset de la matière, la repétrir de nouveau pour en tirer une humanité régénérée, c'est une besogne longue et ardue... Y arrivera-t-il tout de même? La nature ne saurait former deux cerveaux identiques, deux âmes douces des mêmes fautes, deux sentimentalités d'une égale acuité d'impressions, pas plus que le luthier ne peut donner un son uniforme à ses violons. Il y a de grands caractères qu'on ne retrouvera plus jamais. Ah! comme le jour de l'an sera triste en pensant à ces deuils innombrables. Car nous sommes tous atteints par le fer qui égorge les fils d'Angleterre et de France; c'est un recul pour l'humanité et nous ne savons pas ce que nous avons perdu, nous ne pourrions jamais calculer l'étendue de notre malheur. Plusieurs de ces êtres ont été broyés encore fumants de rêves, un grand nombre emportent le secret d'inventions merveilleuses, d'autres comme André Chénier n'avaient fait qu'accorder leur instrument, ils tombent faneés dans l'épanouissement de la fleur d'âge et sans avoir donné les promesses de leurs bourgeois. Certes, il y aura d'autres hommes, mais sauront-ils combler les vides de ceux qui sont partis? Ce problème agaçant nous torture et préoccupe les penseurs. Nous allons à l'encontre du plan de la création qui élimine les monstres et laisse mourir les faibles, nous immolons les meilleurs, les plus forts de nos enfants, est-ce que nous ne serons pas frappés par les éclats de cette

loi que nous brisons? Quelle aberration!!
 Voilà, nous ne pouvons plus voir un jouet, fusil ou habit de soldat sans avoir l'esprit écheuillé. Tout nous ramène à nos sombres pensées. Le soleil en nous parlant d'amour, d'espérance, l'an neuf avec sa joie qui cuve et fermentent comme un vin nouveau, nous fait trouver la mort plus laide, plus sombre. Avoir les yeux retournés en dedans, ne plus fixer le ciel si bleu et le jour qui avance d'un pas de coq, ne plus sentir en soi le réveil du printemps, rester immobile sur le sol, quand la sève bouillonne dans les rameaux des arbres et tend vers le ciel les jeunes plantes et les frères repousseurs. La gneuse qui a fait cela doit être honnie à jamais! Quand on pense à ces milliards dépensés en fumée, en obus! Toutes les économies du bas de laine qui représentent tant de sacrifices, les fatigues de la petite bourgeoisie qui fait toute la ville avec un panier au bras pour acheter ses légumes à bas prix, la privation d'un cigare dont l'odeur vous grise, l'épargne du petit dans son tronc en fer blanc. Sou par sou, les pièces blanches sortent du billon. Avec les années, les billets de banque laborieusement acquis et conservés offrent de la sécurité pour l'avenir. De petites rentes viennent qui s'accroissent encore, sans cesse, toujours. Et ensuite, quand s'est formée une petite rivière, de tous côtés affluent les cours d'eau, l'or hermaphrodite engendre le million... Mais le capital comme Saturne a dévoré ses enfants. Le trésor de toutes ces braves gens a servi à acheter des munitions pour tuer leurs héritiers et eux-mêmes, ou enrichir des neutres égoïstes, tristes pirates écummeurs de ces flots ensanglantés.
 Mais voici le nouvel an, soyons gais pour ne pas pleurer, refoulons nos sanglots avec du champagne. Formons des souhaits de bonheur conscients de ce que 1916 nous apportera. On voudrait repousser son calice, la pelletée de terre qu'elle jette sur notre jeunesse en nous envoyant aux yeux la poudre d'or de son soleil pour nous aveugler... Le vin, que dis-je, le sang est versé, il faut le boire!...

Fantasio

Réformes municipales

QU'IMPORTENT LES SYSTEMES, CE SONT DES HOMMES QU'IL NOUS FAUT.

LA FAILLITE DU BUREAU DE CONTROLE

Les scandales municipaux qui se sont succédés sans interruption depuis deux ans ont fini par réveiller un peu l'opinion publique et par faire naître un mouvement de réformes. En ce moment, tout le monde veut des réformes. Lesquelles précisément? C'est ce qu'on ignore, mais on veut des réformes. C'est un peu le même état d'esprit qui se manifesta, il y a de cela quelque six ans quand on obtint de Québec la création du bureau de contrôle. Cette réforme semblait à cette époque la panacée à tous les maux dont souffrait Montréal, mais, six ans à peine après, ce sont les mêmes gens qui retournent auprès de Sir Lomer pour réclamer de nouvelles réformes. Ils continuent sans doute à proclamer que l'institution du Bureau de Contrôle est la meilleure que nous puissions avoir, mais ils voudraient quelques petits changements, dont les plus saillants sont la réduction du nombre des échelons de 31 à 15, la division de la ville en cinq quartiers élisant trois échelons chacun et l'augmentation du salaire des échelons.

Quelles améliorations si extraordinaires des réformes aussi insignifiantes apporteront-elles à notre administration municipale?
 "Le système proposé, dit la "Patrie", vise à fermer la porte de l'hôtel de ville aux administrateurs indésirables. Et c'est pour cela que l'on suggère de constituer un conseil de 15 échelons, au lieu de 31, et de les faire élire par cinq grandes circonscriptions électorales.
 "On aurait ainsi raison d'espérer qu'une popularité restreinte à son tour, ne suffirait plus à obtenir un mandat à un candidat qui n'aurait pas les qualifications requises."
 Allons donc! Est-ce qu'Hébert n'a pas été élu par toute la ville, ce qui devrait être une garantie cinq fois plus grande? Est-ce que Médéric Martin n'a pas été élu par toute la ville?
 Alors?
 Ce système ne tient pas debout. Qu'on mette tout orgueil de côté et que l'on confesse donc une fois pour toutes que le Bureau de Contrôle a été un fiasco lamentable et que l'administration des fameus 23 était encore infiniment préférable à celle que nous avons depuis six ans.
 Sans doute, le système du bureau de contrôle peut être bon, le

système des commissions aussi; tout cela dépend des hommes. Et tant que les contribuables de Montréal éliminent des voleurs, des "hoodlers", des concussionnaires, le trésor public sera pillé, quel que soit le système.
 Ce qu'il nous faut, ce sont des hommes et quand nous les aurons, peu importe le système, peu importe s'il y a un bureau de contrôle, peu importe s'il n'y a que des commissions, nous serons administrés convenablement.
 Des hommes!
 Seulement y en a-t-il? Y en a-t-il beaucoup avec la mentalité qu'on nous a faite qui voient dans l'accession au pouvoir, soit dans les parlements, soit dans les hôtels de ville autre chose qu'une chance de s'enrichir eux et leurs amis.
 Et c'est tellement la mentalité de tout le monde que les uns et les autres sont tout miel pour le sac qui sont pris la main dans le sac.
 Au lieu d'aller brailier dans le gilet de Sir Lomer et de lui demander des réformes insignifiantes

quand elles ne sont pas absurdes comme la division de la ville en cinq districts, pourquoi ne cherche-t-on pas à faire l'éducation des contribuables, pourquoi n'enseigne-t-on pas à nos gens la nécessité de l'esprit public, pourquoi ne dénonce-t-on et ne fait-on pas arrêter les voleurs?
 Il est vrai que si les seules personnes qui se présentent pour éduquer le peuple sont les docteurs Guérin, les J.-U. Emond, les sénateurs Dandurand et autres, autant s'en tenir là.
 En ce moment la seule faveur à demander à Sir Lomer Guoin, c'est la création d'une Commission Royale qui fera une enquête approfondie sur les scandales municipaux. Soudons d'abord nos plaies et ensuite appliquons des remèdes énergiques.
 Toutes les autres réformes ne vaudront pas six sous et tout sera à recommencer avant cinq ans, avant deux ans même si Médéric Martin était réélu maire.
P. PARADIS.

La veille du Jour de l'An

L'évêque anglican, Mgr Farthing, s'est élevé dimanche dernier contre les diuers de la veille du Jour de l'An, qui sont, paraît-il, scandaleux et criminels.
 Pourquoi? Il y a eu des désordres, dit-on, par les années passées et il faudrait en éviter le retour. D'abord, il faudrait s'entendre sur ces désordres. Ce n'est toujours pas parce que l'on mène un ehahut de tous les diables à ces diuers: trompettes, crécelles, serpents, confetti, etc., qu'il faut appeler cela des désordres épouvantables. C'est une mi-carême endiablée, si vous voulez, mais quels désordres si scandaleux voulez-vous qu'il y ait quand de côté et d'autre, on est là en famille, avec son mari ou avec sa femme?
 Il y en a qui prennent trop de champagne? C'est admis, mais est-ce que cela n'arrive pas dans n'importe quel banquet, mieux que cela dans n'importe quel di-

ner de famille, à Noël ou au Jour de l'An?
 Alors pourquoi se montrer si scrupuleux et empêcher ceux qui aiment ces fêtes aller s'y amuser?
 Quant à la question de savoir si en temps de crise financière et en temps de guerre, ces diuers sont de mise; c'est une autre paire de manches.
 Nous opinons toutefois pour le "Business as usual" tant préché. Après tout, n'iront à ces diuers que ceux qui en ont les moyens, et aussi ceux qui en auront le coeur.
 Si à cause de la guerre, il ne faut plus s'amuser, pourquoi ne pas fermer tous les théâtres et les endroits d'amusement?
 Il n'est pas plus mal d'aller rigoler au Ritz-Carlton deux ou trois heures durant la nuit de vendredi, à samedi prochain que d'aller passer la soirée de vendredi à se tordre dans quelque cinéma aux contorsions imbéciles d'un fantecho quelconque, s'appellerait-il Charlie Chaplin.

HURTEAU
Pianos et Phonographes
 AVEC NOS SOUHAITS DE BONNE ANNEE
 Toujours en magasin les PIANOS "NEW SCALE WILLIAMS" et "ENNIS" et les PHONOGRAPHES PATHÉ
 LA REPUTATION DES
Phonographes Pathé
 est universelle, c'est le seul PHONOGRAPHE parfait vendu au CANADA, jouant les Disques à Saphir inusable et à Aiguilles
 Conditions de Paiements pour Convenir aux Acheteurs.
J.A. HURTEAU & Cie
 LIMITEE
 316 rue Ste-Catherine Est, Montréal.

Bonne et Heureuse Année

 L'année 1915 qui vient de finir nous saluons le nouvel an 1916 avec l'espoir qu'il vous accordera tout le bonheur et la prospérité possible.
 Notre maison de commerce, qui est la plus ancienne de la métropole, profite de cette circonstance pour remercier cordialement sa clientèle et le public en général, pour le généreux patronage qu'ils lui ont accordé, et comme par le passé nous nous efforcerons de vous donner la plus entière satisfaction.
 Avec l'espoir que nos vœux se réaliseront, nous avons l'honneur d'être
 Vos serviteurs dévoués
LAYTON BROS
 550 rue Ste-Catherine Ouest—Angle Stanley
MONTREAL

Nous offrons à nos clients
 ET AU PUBLIC EN GENERAL
 Nos meilleurs souhaits de
Bonne et Heureuse Année
 et en même temps l'avantage d'une MULTITUDE D'OCCASIONS A BON MARCHÉ — tels que:
COMPLETS, PALETOTS, GILETS D'INTERIEUR, VESTONS DE FANTAISIE, ARTICLES DE TOILETTE, BIJOUTERIES, etc., etc., à grande réduction pour le nouvel an
 chez
M. Albert A. Roy
 (FASHION CRAFT)
 469, Ste-Catherine Est, MONTREAL
 Téléphone Est 399.

Avez-vous goûté la NOUVELLE BIÈRE NELSON
 ELLE EST A SE FAIRE TOUTE UNE REPUTATION
 L'une des meilleures bières brassée à Montréal.
 Brassée par LAURIN & LEMIRE
 Bell Tél. Est 2499. 222c Amherst, Montréal.
 Succursale à Coteau Station

A VENDRE
AU LAC TREMBLANT.
 24 arpents de terrain. — Site magnifique pour un club ou pour une villa.
 S'adresser à R. V. Bureaux du "Pays".

ARTHUR FOURNIER
 Représentant des ventes de la Province de Québec de la
H. CORBY DISTILLERY CO. LIMITED.
 Fondée en 1859.
 Distillateurs de whiskies de choix.
 Bureau-Chef: MONTREAL, CANADA.
 Téléphone St-Louis 4219.

Cadeaux de Bijouterie pour tout le monde
 Les bijoux sont les cadeaux les mieux appropriés pour chacun des membres de votre famille et pour vos amis. Vous trouverez le plus grand choix à notre magasin et un choix qui convient à toutes les bourses.
BRACELET-MONTRE, mouvement sur 15 pierres, garanti, Valeur spéciale à \$11.90
 Bracelet-montre en or de \$18.00 à \$75.00
 Bracelet-montre en or, ornementé de diamants, de \$75.00 à \$450.00
 Bracelet-montre de fantaisie en argent de \$6.50 à \$25.00
 Montre en or pour dames petit modèle, de \$10.00 à \$100.00
 Montre en or pour monsieur, modèle mince, de \$30.00 à \$200.00

BAGUES A DIAMANT
 Bague à diamant solitaire, une occasion à \$25.00
 Bague à diamant solitaire, grande valeur à \$50.00
 Bague à diamants, 3 pierres, une occasion à \$25.00
 Bague à diamants, 3 magnifiques pierres, seulement \$50.00
 Gros assortiment de bagues à diamants montées en platine ou en or et platine, jusqu'à \$1,500.00

Grande variété de broches en or pour dames de \$4.00 à \$12.00
 Autres styles montés avec des pierres précieuses de \$50.00 à \$350.00
SPECIAL—Montres pour dames gold filled, une occasion à \$6.35
 Aussi montres gold filled pour monsieur à \$7.90
 Gros assortiment de cadeaux de Noël à des prix populaires—Crystal taillé, des Lampes de fantaisie, Porte-bijoux, Contellier, Horloges, Services à liqueurs en crystal taillé, Services à eau, Silverware.

Henri Scott BIJOUTIER ET OPTICIEN
 479, rue Ste-Catherine Est

HEURES D'HISTOIRE

La guerre de Sécession et la guerre d'aujourd'hui

POINTS DE COMPARAISON — GUERRE D'USURE

C'est un esprit vraiment bien original que M. Gaston Roupnel. Il a écrit deux romans dont l'un, "Nono", est peut-être l'oeuvre la plus éperdument sensible et en même temps la plus drue de la littérature contemporaine; tandis que l'autre, le "Vieux Garain", d'un sujet moins sympathique, n'est pas en talent inférieur au premier. C'est donc pour le public un remarquable écrivain, mais uniquement un homme de lettres. Et voilà que cet "homme de lettres" vient de publier, dans le dernier numéro de la "Grande Revue", quelques pages intitulées: "Une guerre d'usure, la guerre de Sécession", qui sont certainement une des contributions les plus intéressantes qui se puissent lire à l'appréciation du conflit actuel, une des plus sérieuses, une des plus approfondies — et sans doute la plus encourageante. On ne s'y attendait point, on ne la lui demandait pas! Mais c'est que M. Gaston Roupnel n'est pas seulement romancier, il est professeur d'histoire, et l'un des plus distingués parmi ceux qui forment à la Sorbonne, dans ces dernières années, les maîtres de notre école historique. Et peut-être serait-ce ici l'occasion d'observer que cet écrivain est la preuve, entre beaucoup d'autres, que l'enseignement de ces maîtres fut salutaire. A savoir critiquer sévèrement un texte, à ne pas se contenter de développements littéraires et oratoires. M. Gaston Roupnel n'a rien perdu de son ingéniosité, de nos qualités traditionnelles de généralisation et de "mise en place". Il est demeuré un artiste. Mais c'est un artiste qui sait la meilleure route vers la vérité quand il s'agit d'abord de vérité. Il est sûr.

Ce n'est donc pas un parallèle à la manière classique qu'il a voulu établir entre la guerre de Sécession et la guerre actuelle. Seulement les analogies ressortent de la succession même des faits. Représentez-vous d'un côté une société aristocratique — il n'est pas de société plus aristocratique naturellement que celle qui a pour base l'esclavage, — de l'autre, une communauté démocratique faisant de la paix le principe même de son développement normal. Pour les aristocrates du Sud — et ils eurent leurs philosophes, — le système social fondé sur l'esclavage est l'institution sainte par excellence, consacrée par la tradition biblique et prouvée par toutes les constatations des sciences modernes. C'est donc un devoir moral que d'imposer à l'Amérique le régime de l'esclavage des noirs afin de doter les blancs du maximum de bien-être et d'intelligence qu'ils puissent atteindre; particulièrement la race aristocratique des blancs du Sud, à qui appartient la direction du nouvel empire. De plus, cette race sera protégée par un système de taxes douanières qui lui permettra de se nourrir à bon compte tandis qu'elle élèvera ses produits au prix le plus avantageux, sans concurrence possible. Ces aristocrates sont soldats par instinct, par habitude héréditaire, par habitude du commandement. Ils forment une caste militaire impérieuse et arrogante, qui recrute ses soldats et ses sous-officiers dans la classe des "petits blancs", pauvre mais orgueilleuse parce qu'elle a conscience de sa supériorité sur les noirs esclaves. D'ailleurs, la plupart des cadets de bonne famille passent par l'école de West-Point. Donc il y a

à des chefs qui savent la guerre: le Sud est né et formé pour l'agression. Il semble qu'il doive l'emporter aisément. En Europe — disons chez les neutres, si vous voulez, — on le craint et on le déplore, puisque c'est la cause du Nord, la cause de la liberté, qui est sympathique. On le déplore et on le craint d'autant plus qu'il n'y a de pays plus mal préparé à la guerre que le Nord. Administré par un gouvernement hésitant, fragile, contradictoire, désorganisé, déchiré par les luttes intestines de politiques sans principes, une longue paix semble l'avoir par surcroît dépeuplé d'esprit militaire et de l'esprit de sacrifice. On cric contre Mac Dowell et Mac Clellan parce qu'ils font faire l'exercice à leurs soldats. L'armée du Potomac doit chaque jour lutter contre les injustes impatiences et les puériles alarmes d'une population civile obsédée par la crainte de la dictature militaire, et qui reproche sans cesse aux généraux ou de trop faire, ou de ne pas faire assez. Donc, au début du printemps 1861, le Sud attaque. Croyant disposer de la supériorité militaire, il va développer sa force, et chercher les triomphes décisifs qui procurent l'offensive, la manoeuvre et la bataille. Phénomène curieux, l'offensive, la manoeuvre, la bataille ne donnent rien: aucune décision! Les Sudistes essayent d'abord de s'emparer de la capitale du Nord, Washington; mais après quelques succès éphémères de leur meilleur général et du meilleur général de cette guerre, Robert Lee, des incidents militaires confus les arrêtent. Il en est de même d'ailleurs pour les Nordistes quand ils tentent de s'emparer de Richmond. Et durant ces quatre ans, la bataille, la victoire même ne donneront que des résultats illusoire.

Celui qui a l'initiative de la bataille, écrit M. Gaston Roupnel, multiplie des attaques qui réussissent. Sans cesse il repousse l'adversaire, jusqu'au moment où celui-ci trouve enfin l'appui ou d'une position nouvelle ou d'un renfort nouveau. Le vaincu déchanse alors contre son vainqueur une contre-attaque qui l'arrête. De telle sorte que l'allure de la bataille se résumerait dans cette phrase paradoxale: le vaincu est un vainqueur qui finit par être arrêté. "Arrêté", mais sans plus. Jamais ni déroute ni panique. Et comme le vainqueur final a toujours ainsi subi les coups sans rendre, il a toujours plus de pertes que son adversaire. De sorte qu'on en vient bientôt à s'abriter derrière des retranchements. Les quatre ans de la guerre de Sécession ont été quatre ans de guerre de retranchements. Dès 1861 c'est par des tranchées que Mac Clellan couvre Washington. Puis ce sont les armées entières qui s'abritent de la même façon par des lignes de fortifications prolongées soit indéfiniment, soit jusqu'à des appuis naturels. Ce sont, par toute l'Amérique, des travaux "immenses"... A la fin, quand la guerre ne consistait plus que dans la défense de Pétersbourg par les Sudistes, Lee couvrit la ville de soixante-quatre kilomètres de tranchées. Ces tranchées ne furent jamais prises. Lee dut les abandonner de lui-même, intactes encore pour la plupart, infranchissables: mais il n'avait plus ni hommes, ni munitions pour les défendre. En même temps, le Nord interdisait l'accès de la mer à son ennemi. Tout comme le blocus anglais actuel, le blocus fédéral provoqua des espérances exagérées, auxquelles succéda une désillusion excessive. Pas plus que l'Allemagne aujourd'hui, le Sud jadis ne fut affamé; mais il ne put ni vendre les produits de son sol, ni se procurer ce qui lui manquait. L'efficacité du blocus se traduisait par l'énorme disproportion entre le prix du coton à Charleston et son prix sur le marché de Liverpool. Une disposition analogue, mais inverse, existait pour le prix des objets manufacturés, qui atteignaient dans le Sud une valeur invraisemblable. Et le crédit du Sud s'effondra. Il fallut plus de dix-huit mois pour placer le premier emprunt de 75 millions de rente; et le quart à peine du premier emprunt fut couvert. La dépréciation du papier-monnaie fut plus rapide encore. En septembre 1862 l'or faisait déjà 100 o/o de prime. Cinq mois plus tard la prime s'élevait à 400 o/o; à la fin de la guerre à 900 o/o. En deux ans et six mois la ruine du crédit public s'était consommée. L'Allemagne n'en est pas encore là. Mais certains symptômes significatifs y apparaissent: tel le procédé par lequel l'Etat assure à ses emprunts un succès fictif. Or les engagements sur biens fonciers, que le

Trésoir allemand accepte en couverture, sont en réalité des hypothèques de capital, tandis que les engagements sur marchandises que le gouvernement sudiste acceptait et négociait étaient des engagements sur des disponibilités. Si l'exportation allemande n'était pas presque tarie, le cours du change nous révélerait toute la dépréciation du crédit allemand; mais dans un pays de suractivité, où nulle force d'épargne n'est immobilisée, le malaise financier créera une perturbation rapide et irrémédiable.

Cependant jusqu'au dernier moment, pour les Nordistes, la guerre fut décevante. Jusqu'au dernier printemps, leur capitale restait menacée. Le 11 juillet 1864, alors que Lee en était réduit à une défensive dont les jours étaient comptés, le général sudiste Early arrivait en vue de Washington et y jetait la panique. Sauf sur mer, à aucun moment les Etats du Nord n'ont remporté un succès glorieux ou imprévu, un succès à pavé. Ils n'ont connu que la lente réussite des longues marches ou des difficiles résistances. Les assauts meurtriers de Grant en 1864 et 1865 ont provoqué plus d'effroi que d'enthousiasme. Jusqu'au dernier moment, au contraire, les Sudistes ont pu s'enorgueillir de succès à panache. L'avant-veille de sa capitulation, Lee faisait encore prisonnier le général Gregg. Jamais guerre ne fut si ingrate pour le vainqueur, jamais il ne lui fut donné d'apercevoir dans les batailles un sort propice. L'espoir des foules n'était que dans cette paix sans défiance, sans réciprocité qui confirmait les ruines, inutilisait les efforts, préparait de nouveaux conflits. Trois semaines avant la fin de la guerre, Lee restait encore maître de ses lignes: on lui reconnaissait ce génie qui ne faillit jamais; mais on lui prêtait des forces qu'il n'avait plus. Quelques jours, et tout pour lui s'effondra. Ce fut comme la banqueroute subite d'une nation de commerce qui, jusqu'à la dernière minute, a payé à bureaux ouverts.

Que s'était-il donc passé? Il s'était passé ce que quatre ans de guerre, une vingtaine de grandes batailles, plus de deux mille combats avaient épuisé la réserve d'hommes des Etats du Sud. Cet épuisement, aucun succès militaire ne l'eût empêché. Il était tout aussi impossible aux Sudistes de conquérir la vaste étendue des territoires ennemis qu'aux Nordistes d'envahir et d'occuper en totalité les Etats du Sud. Mais rien ne pouvait détruire l'effet de la disproportion numérique entre les deux populations. Avec ses 23 millions d'habitants, le Nord défait tôt ou tard triompher des 10 millions de Sudistes. Le Nord avait appelé 1,700,000 hommes sous les armes. Il prélevait ainsi à peine la moitié de la population mobilisable. Le Sud fut au contraire obligé de faire appel à toutes ses ressources humaines: en 1865, il avait convoqué vingt-six classes, la sixième de la population blanche, les neuf dixièmes de la population mobilisable. Il ne pouvait aller plus loin, et tomba... D'ailleurs cette usure fut, comme elle le devait être, progressive, d'une progression qui augmenta cruellement d'année en année. Dans la dernière, l'armée de Lee diminua de moitié: les derniers mois d'une guerre d'usure sont des destructeurs dont rien ne peut faire prévoir la sanglante violence.

Il serait bon d'éditer en brochure l'essai que M. Gaston Roupnel a publié dans la "Grande Revue". Il y faudrait ajouter seulement un petit tableau qui montrerait que la population de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie n'égale pas celle de la seule Russie. Viennent en plus 39 millions de Français, 45 millions d'Anglais, sans compter l'apport des colonies britanniques, et 30 millions d'Italiens...

LA GUERRE ANECDOTIQUE

CE QUI TROUBLE LES NUITS DE NOS SOLDATS

Pires que les Boches: Ce sont les rats!

Lord Kitchener, parlant un jour de la guerre sud-africaine, disait: "Nous avons eu affaire à deux ennemis terribles: les mouches et les dames du monde..." De même, parlant un jour de la guerre européenne de 1915, les poilus de France diront: "Nous avons eu affaire à deux ennemis terribles: les Boches et les rats..."

Les Boches, depuis quelques semaines, ont plutôt une tendance à diminuer; les rats, au contraire, augmentent. C'est une invasion formidable, pire que l'autre. Les tranchées, les boyaux, les champs, les bois, les maisons, les caves, les greniers en regorgent. Il y en a qui tiennent des congrès la nuit sur les routes les plus fréquentées et d'autres qui font entendre des concerts le jour dans les villages les plus habités. On marche littéralement dessus. Ils pullulent et s'élancent à l'assaut des cantonnements, comme les Boches sur l'Yser, par bataillons en masse. On ne compte sur tout le front que deux places qui tiennent encore et où ils n'ont point osé se risquer: la butte des Eparges et la butte de Tahure.

Comme les Boches, ils commencent à être fatigués par la faim, et la disette — qui pourtant, en ce qui les concerne, n'est due à aucun blocus — les rend capables de toutes les audaces. L'autre matin, j'ai vu un cycliste dont les pneus ont été en partie dévorés par une section de rats. L'autre nuit, nous avons vu des hommes dont les paquets de pansement, qui se trouvent réglementairement dans la poche intérieure de la capote, ont été attaqués et enlevés. Malheur à qui s'endort avec un morceau de chocolat dans son pantalon: il se réveille sans chocolat et presque sans pantalon!

Avec cela, des inventions d'apaches, des ruses de démons... Le Boche, lui, n'innove jamais: c'est une mécanique assez bien outillée et dressée, mais qui tourne toujours dans le même sens. Le Boche fait la guerre aujourd'hui comme il la faisait il y a quinze mois. Le Boche est une brute épaisse qui n'a pas pour deux liards de malice. Mais le rat, lui, varie ses tours à l'infini. Sa méthode se perfectionne et s'adapte à toutes les circonstances du combat... Tenez, un exemple... Depuis longtemps,

Abandonnés par les docteurs. Je désire vous remercier parce que vous m'avez écrit devant le public une médecine aussi bonne que l'est le Novoro du Dr Pierre... écrit Mme Napoléon Doudard, de Williamsburg, Mass. "J'étais dans une telle condition que les docteurs m'abandonnèrent. Alors en dernier ressort, je commençai à prendre le Novoro, et après en avoir pris une bouteille j'étais à même de pouvoir de nouveau faire mon travail de maison. Aujourd'hui après toutes les souffrances que j'ai endurées je puis faire tout le travail qui doit être accompli par la femme et mère dévouée. Je vous remercie sincèrement et recommanderai votre Novoro à tous les malades."

Il n'y a probablement aucune autre médecine en existence qui soit si intimement reliée avec la famille qu'est le Novoro du Dr Pierre. Ce remède ne peut pas être obtenu dans les pharmacies. Des agents spéciaux le fournissent au public. Un journal et une brochure contenant l'intéressante histoire de sa découverte, il y a plus de cent ans, sont envoyés gratuitement à n'importe quelle adresse. Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 19-25 So. Hoyne Ave., Chicago, Ill., E.U. d'A.

Le programme de demain contient une foule de nouveautés très intéressantes. Il y a par exemple, le quintette Alexandra, trois femmes et deux hommes, dans des danses tourbillon, d'une grande élégance. Dans un numéro de grande nouveauté, les Barlow mélangent une grosse surprise aux habitués. Welsh et Welsh, homme et femme, sont des jongleurs comiques, dont les trucs sont tout nouveaux; Great Milton & Coy., sont des sauteurs extraordinaires; Ross et Wise, assistés du jeune Willie, ont un très fort numéro d'échelle et de danses. Les deux Vinzenzi, homme et femme, soprano et baryton, sont des chanteurs d'Opéra dont les voix sont fort belles et puissantes; leur répertoire est très choisi. La musique du parc a aussi préparé un superbe concert, sous la direction de M. VaanderMeerschen.

PIERRE MILE.
(Du "Temps")

AVIS

Canadian Northern

TAUX SPECIAUX

FETE DES ROIS

En vigueur de toutes les gares du réseau situées à l'est d'Ottawa.
Billet Simple de Première Classe pour Le Voyage Aller et Retour: Bon pour partir jeudi le 6 janvier 1916 et revenir le même jour seulement.
Billet Simple de Première Classe et Un Tiers pour le Voyage Aller et Retour: Bon pour partir mercredi et jeudi les 5 ou 6 janvier 1916. Valable pour retourner jusqu'à vendredi le 7 janvier 1916.
Pour billets supplémentaires, etc., s'adresser aux Bureaux des Billets 230 rue St-Jacques, Tél. Main 0570 et à la Gare du Canadian Northern, rue Ste-Catherine Est, Tél. L'Ansaldo 141.

L.-E. BEAUREGARD.
Avocat des requérants.
Montréal, 30 décembre 1915.

THE ZOETIO COMPANY.

Avis est donné au public qu'en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le Lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes en date du quinzième jour d'octobre 1915, constituant en corporation MM. William McKnight, Wilson Blowet, marchands; Duncan MacDonald, secrétaire privé; Hugh Charles Hillier, commis; John Thomas Hackett, avocat; Henry Robert Mulvena, avocat, de la cité de Montréal, pour les fins suivantes:

Fabriquer, acheter, vendre et faire le commerce des drogues, des médicaments, comme propriétaires ou autrement, des produits chimiques, des articles de pharmacie et autres ainsi que de leurs sous-produits, et généralement exercer le commerce et l'industrie de manufacturiers et trafiquants des dits articles et de ceux de même nature et de tous autres articles qui entrent dans leur fabrication et leur composition;

Demander, acheter, prendre à bail ou autrement acquérir aucun brevet d'invention, aucune marque de commerce, aucun droit d'auteur, aucun procédé secret ou autre privilège semblable se rapportant à l'industrie de la compagnie ou qui pourrait être estimé lui être avantageux; payer ces acquisitions ou aucun autre droit de propriété ou chose nécessaires ou les services rendus à la compagnie, soit en deniers comptant, soit en parts acquittées et non sujettes à appel de la compagnie, ou des deux manières; obtenir et enregistrer aucune licence ou droit régulier ou autre, acquérir, détenir, utiliser, posséder, exploiter et introduire vendre, distribuer ou autrement disposer de ces marques et noms de commerce, brevets d'invention, améliorations et procédés secrets utiles au commerce de la compagnie, et utiliser, exercer, développer ou autrement rendre productifs tels marques ou noms de commerce et inventions, licences, procédés secrets, droits ou biens;

Emprunter ou autrement obtenir des avances de deniers au moyen de mortgage, hypothèque, ou sur la garantie de toute autre valeur possédée ou détenue par la compagnie;

Acheter, acquérir, prendre charge et exercer aucun commerce de même nature avec l'achalandage, les droits, les biens et l'actif d'aucune nature s'y rapportant; acheter et acquérir aucun intérêt ou contrôle sur ce commerce, et payer ces acquisitions argent comptant, avec du capital ou des obligations de la compagnie, se procurer et détenir le capital ou les obligations d'aucune corporation dont les opérations sont semblables;

Conclure aucun arrangement pour le partage des profits, l'union des intérêts, la co-opération, l'association conjointe, la concession réciproque ou autrement avec aucune personne ou compagnie exerçant ou engageant, ou sur la point d'exercer ou de s'engager dans aucun commerce ou genre d'affaires semblables à ceux que la présente compagnie est autorisée à exercer, prendre et acquérir des parts ou d'autres valeurs d'aucune telle compagnie, les vendre, les ré-acheter avec ou sans garantie ou autrement en disposer;

S'entremettre comme agents à commission ou agents de manufacturiers pour la vente des effets, denrées et marchandises dont la présente compagnie est autorisée à faire le commerce; Acquérir par achat, louage ou autrement des biens meubles et immeubles; Construire, établir, acheter, louer ou autrement acquérir, entretenir et exploiter des fabriques et usines pour les objets de la compagnie;

Faire tous autres actes et choses se rapportant ou conduisant à la réalisation des susdits objets ou d'aucun d'eux;

Les pouvoirs mentionnés en chaque paragraphe ne doivent en aucune manière ou restrictions par référence ou inférence des termes d'aucun autre paragraphe, sous le nom de "The Zoetio Company", avec un fonds social de vingt mille piastres (\$20,000.00) divisés en quatre cents parts (400) de cinquante piastres (\$50.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation, est en la cité de Montréal. Daté du bureau du secrétaire de la province, ce quinzième jour d'octobre 1915.

C. J. SIMARD,
Sous-secrétaire de la province.
FOSTER, MARTIN, MANN, MACKINNON, HACKETT & MULVENA,
52-4
Avocats des requérants.

COMPLETS ET PARDESSUS NON RECLAMES, \$10
Merveilleuses occasions en fait de complets et pardeffus non réclamés, à nos dix magasins. Prix \$10. Belles valeurs en fait de pantalons déssortis, \$2.50 et \$2.95; vestes déssortis, \$0.50. Voyez-les au magasin déssortis, 2611, Ouest, 2611 Sainte-Catherine ouest. English & Scotch Woolen Co., les importants tailleurs de vêtements sur commande à \$15.

on a dû retirer aux hommes ce qu'on appelle "les petits vivres" c'est-à-dire le sucre, sel, café, etc., qu'ils portaient dans leur sac et qui constituait le meilleur des apéritifs pour la gent ratière. On a mis ces petits vivres dans des caisses et chaque compagnie s'ingénia à mettre les caisses à l'abri: on les suspend notamment par du câble ou du fil de fer à une poutre ou à un plafond, en ayant bien soin de les laisser à un mètre de hauteur du sol pour que les rats ne puissent y accéder. La caisse est ainsi placée, comme le ceruciel aimanté du prophète, entre le ciel et la terre... Eh bien, croiriez-vous que, même ainsi, les rats trouvent le moyen d'arriver jusqu'au sucre? Ils grimpent sur la poutre ou bien ils font un trou dans le plafond et ils se laissent tout simplement glisser le long du fil de fer ou du câble sur la caisse. Là, ils opèrent avec la même tranquillité que si la caisse était sur le sol. Ainsi ont-ils résolu le problème de l'espace et du vide.

Nous aurons un jour les Boches, parce que contre les Boches nous avons "notre" Joffre; mais rien ne prouve que nous ayons un jour les rats, parce que contre les rats nous n'avons que de la littérature... Un grand institut nous a envoyé son virus et de grands savants nous ont enseigné leurs remèdes arsenico-chimiques; mais tout ça, ça vaut les méthodes de la conférence de la Haye pour empêcher les peuples de se battre. On arrive peut-être en s'en servant à mettre à la raison des rats de paix, mais pas ces rats de guerre, gros comme des lapins et pour lesquels les prescriptions scientifiques ne sont que de vulgaires chiffons de papier.

En fait, les poilus ont dû recourir contre les rats aux mêmes procédés que contre les Boches, à des procédés archaïques qui remon-

tent à la guerre de Troie, à des procédés de destruction sommaire et rapproché. Ils ont inventé le "quatre", qui est de la même famille que le crapouillot et la fléchette... Vous prenez deux planches: vous posez la première à même le sol et vous inclinez la seconde sur la première en l'empêchant de tomber par un simple petit morceau de bois; vous appuyez une grosse pierre sur la planche d'en haut et vous enduisez le petit morceau de bois avec du lard ou de la viande... Le rat ne peut résister à un si magnifique appât. Il vient sucer le lard ou la viande, mais il remue en même temps le morceau de bois qui ne tient que par un prodige d'équilibre et la planche tombe avec un bruit de tonnerre, lui brisant les reins et lui aplatisant la crâne... Voilà le "quatre", ainsi appelé parce que sa conformation rappelle le chiffre 4. Il offre un avantage: c'est sa simplicité. Il offre un inconvénient: c'est qu'après chaque exécution il faut réinstaller l'appareil. On en arrive, dans la tranchée, à être obligé d'avoir deux sentinelles: l'une pour tirer les Boches, l'autre pour tuer les rats. Celle des rats a plus à travailler que celle des Boches!

Strange guerre, où il ne suffit pas d'inventer des engins de destruction contre des hommes ayant des moeurs de bêtes, mais où il faut en trouver contre des bêtes ayant des ruses d'hommes! Si les choses s'arrangeaient bien pour nous, les rats passeraient de l'autre côté du réseau; ainsi, les Boches qui se serrent le ventre mangeraient les rats et les rats qui meurent de faim mangeraient les Boches!... (Du "Matin")

RECU PAR LE PAPE.

Parce que le pape Benoît XV a daigné recevoir l'abbé D'Amours, l'"Action Catholique" nous annonce pour la première fois lundi dernier que c'est son rédacteur en chef qui accompagne le cardinal Bégin à Rome.

L'aurait-on caché jusqu'ici parce qu'on craignait que le Pape ne veuille pas le recevoir.

THEATRE NATIONAL

Pour faire plaisir à sa nombreuse clientèle M. Julien Douast a mis à l'affiche pour la semaine prochaine "La Conscience d'un prêtre". Cette pièce dramatique sera jouée pour la première fois sur la vaste scène du Théâtre National. Ce qui permet de faire un grand déploiement de décors et d'effets de lumière. Ce drame dont l'intrigue est très savamment conduite est d'un

Emplacements de Manufacture A VENDRE

Sur le canal de Lachine, en ville, avec ou sans pouvoir d'eau. Aussi dans la partie est, avec d'excellentes facilités de chemins de fer.

Pour plus de renseignements, s'adresser à

THE GRADOCK SIMPSON COMPANY
EDIFICE TRANSPORTATION
120, Rue St-Jacques, MONTREAL.

L'Inséparable du Poêle à Gaz

RECHAUFFEUR DU RESERVOIR A EAU CHAUDE

Ce petit réchauffeur prend si peu de place que c'est à peine si on le remarque, jusqu'au moment où vient l'eau chaude. Alors son utilité est très remarquable.

Vous nous feriez grand plaisir en venant à une de nos salles de vente énumérées ci-dessous, voir le petit-mais puissant — réchauffeur en action. Toutefois, si vous ne pouvez venir, téléphonez M. 4040 et un de nos représentants ira vous voir et vous donnera tous les renseignements que vous désirerez.

\$6 en le prenant et \$1.00 par mois durant 14 mois ou \$17.50 comptant s'achète l'appareil.

Installation Gratuite

The Montreal Light, Heat and Power Company
Rues Craig et St-Urbain. 358 Rue Ste-Catherine Ouest. 1007 Avenue Mont-Royal Est. 55 Rue Notre-Dame, Lachine. 834 Rue Ste-Catherine, Maisonneuve.



Café
SEAL BRAND
Le Meilleur du Canada
En BOITES de 1-2, 1 et 2 livres.
En grains — moulu — pulvérisé.
Aussi moulu fin pour les percolateurs.
CHASE & SANBORN, MONTREAL

Bref de Quo Warranto contre M. Bastien

LE TEXTE DE LA REQUETE DE M. RODRIGUE LANGLOIS

Nous avons laissé entendre la semaine dernière que M. Trefflé Bastien recevrait bientôt le cadavre d'un bref de "quo warranto" à titre d'excuse à lui présentées par M. Rodrigue Langlois. C'est fait.

Lundi dernier alors que Son Sac d'Écus, M. Trefflé Bastien, venait de prendre place à une table chez Bouillon, un huissier lui servit un poulet auquel la cuisinière de notre ami Bouillon n'a pas habilité l'estomac de M. Bastien. Voici le texte de la requête de M. Langlois à la Cour Supérieure:

10.—Votre requérant est un contribuable et électeur inscrit sur la liste des électeurs de la cité de Montréal, dans le district de Montréal, et il en a tous les droits et privilèges;

20.—Il est en conséquence intéressé à la bonne administration des affaires municipales de la dite cité de Montréal;

30.—Le ou vers le 6 avril 1914, une élection a été tenue dans la cité de Montréal pour les charges d'échevins au Conseil Municipal de la dite cité;

40.—A cette élection, l'intimé s'est porté candidat pour le siège d'échevin du quartier Ahuntsic, et il a été déclaré élu;

50.—L'intimé a été assermenté comme échevin pour le quartier Ahuntsic de la dite cité de Montréal quelques jours après la dite élection, savoir dans le cours du mois d'avril 1914, et depuis cette date il agit comme échevin représentant le quartier Ahuntsic, et il siège au conseil municipal de la cité de Montréal;

60.—L'intimé occupe, exerce et détient illégalement et il a occupé, détenu et exercé illégalement la dite charge d'échevin depuis son élection et son assermentation comme susdit;

70.—L'intimé n'était pas lors de la dite élection habilité à être mis en nomination pour la charge d'échevin ni à être élu échevin pour la dite cité de Montréal, et il n'a pas encore les qualités requises par la loi pour occuper la dite charge d'échevin, et ce pour les raisons suivantes;

80.—L'intimé est un entrepreneur général faisant affaires comme tel en société avec un nommé James Laurin et un nommé William Christopher Leitch sous le nom de "Laurin & Leitch", et ce depuis le ou vers le 1er mai 1907, et il est propriétaire pour une moitié de tous les biens appartenant à la dite société, et il reçoit la moitié des profits, bénéfices et avantages de la dite société;

90.—L'intimé ayant été élu échevin de la dite cité de Montréal le ou vers le 1er février 1910, il fut enregistré quelque temps après, au Greffe de la Cour Su-

périeure, pour le district de Montréal, une déclaration à l'effet que depuis le ou vers le 16 juin 1910, et pour les contrats municipaux seulement, les dits James Laurin et William Christopher Leitch font affaires seuls comme entrepreneurs sous le nom de "Laurin, Leitch & Co.";

100.—Cette raison sociale "Laurin, Leitch & Co." n'est qu'un pré-nom pour l'intimé et ses deux associés sus-nommés pour l'obtention de contrats et l'exécution de travaux pour la cité de Montréal, et les profits, bénéfices et avantages que peut retirer la dite société "Laurin, Leitch & Co." sont en réalité reçus par l'intimé et ses deux associés susdits, savoir les membres de la société "Laurin & Leitch";

110.—A la date de l'élection de l'intimé comme échevin de la dite cité de Montréal, le ou vers le 6 avril 1914, l'intimé et ses associés, agissant quelquefois sous le nom de "Laurin & Leitch" et quelquefois sous le nom de "Laurin, Leitch & Co.", étaient à poser pour le compte de la dite cité de Montréal une conduite d'eau allant du canal Lachine à la prise d'eau de la Station de pompes du bas niveau moyennant un profit ou commission de dix pour cent du coût des travaux exécutés par eux, plus \$1500.00 pour l'usage de leur outillage; les dits travaux avaient été estimés originalement par l'intimé et ses associés à une somme variant de quarante cinq à soixante mille piastres, et ont coûté en réalité environ \$117,651.32, non compris le coût de la conduite en acier; ces travaux ont été terminés vers le 10 juin 1914, et une somme de \$66,602.40 ou environ a été payée le ou vers le 18 juin 1914 à l'intimé et ses associés, comme balance du prix des dits travaux qui ont été exécutés d'après les ordres des Commissaires de la Cité de Montréal alors en fonctions, sans qu'il y ait eu de contrat fait devant notaire entre la dite cité de Montréal et l'intimé et ses associés;

120.—Le 3 septembre 1914, par acte de convention reçu devant Mre Jean Beaudoin, N. P., l'intimé et ses associés, sous le nom de "Laurin Leitch & Co." ont entrepris de faire, pour le compte de la dite cité de Montréal, tous les travaux nécessaires pour le passage et l'érection d'une conduite d'eau en acier avec revêtement extérieur en béton à la station de pompage à vapeur du bas niveau de la Cité de Montréal, pour le prix de \$17,646.63 payable mensuellement, suivant estimés des ingénieurs et aux autres conditions mentionnées au dit acte dont copie est produite avec les présentes pour en faire partie. Un dépôt de \$1764.66 pour la garantie de l'exécution des travaux fut fait par l'intimé et ses associés, et ce dépôt portait intérêt au taux de 4 o/o l'an. Les travaux mentionnés au dit contrat ont été faits par l'intimé et ses associés, et ils en ont reçu paiement de la dite cité de Montréal;

130.—Le 7 novembre 1914, par acte

de convention reçu devant Me. Jean Beaudoin, N. P., l'intimé et ses associés, sous le nom de "Laurin, Leitch & Co." ont entrepris de construire, pour le compte de la dite cité de Montréal, un subway (viaduc) sous la voie du chemin de fer Canadien Pacifique, sur l'Avenue du Parc, à Montréal, pour le prix de \$176,176.20 et aux autres conditions mentionnées au dit acte dont copie est produite pour faire partie des présentes. Les travaux pour la construction de ce viaduc sont actuellement en voie d'exécution, et l'intimé et ses associés ont actuellement reçu de la dite cité de Montréal une somme totale de \$130,000.00 en acompte sur le prix des dits travaux. Un dépôt de \$20,000 portant intérêt au taux de 4 o/o l'an a été fait à la Cité de Montréal pour garantir l'exécution de ce contrat par l'intimé lui-même en tout ou en partie, et est encore entre les mains de la dite cité.

140.—Le 29 avril 1915, par acte reçu devant Mre Jean Beaudoin, N. P., l'intimé et ses associés sous le nom de "Laurin Leitch & Co." ont entrepris de faire pour le compte de la dite cité de Montréal, tous les travaux nécessaires à la construction d'un "syphon culvert" sous le canal Lachine, moyennant un profit ou commission de 10 o/o du prix des dits travaux, une somme de \$1700.00 devant être payée en plus à l'intimé et ses associés pour l'usage de leur outillage. Ces travaux ont été exécutés et l'intimé et ses associés ont retiré de la dite cité de Montréal en paiement une somme d'environ \$63,454.02;

150.—L'outillage employé pour faire les travaux mentionnés aux paragraphes 11, 12, 13 et 14 précédents, appartient à l'intimé et à ses associés James Laurin et William Christopher Leitch; les ouvriers, ingénieurs, surintendant et comptables employés à l'exécution des dits travaux et à la comptabilité nécessaire sont les employés de l'intimé et de ses associés susdits, et l'intimé a reçu en tout ou en partie les profits, bénéfices et avantages découlant des dits contrats, et il était et est encore intéressé dans l'exécution des dits contrats;

160.—Comme question de fait, la prétendue société "Laurin, Leitch & Co." n'a aucun outillage, elle n'a pas d'employés et son bureau est le bureau de la société "Laurin & Leitch";

170.—Malgré son intérêt dans les contrats mentionnés ci-dessus ainsi que dans les dépôts faits pour en garantir l'exécution, et, en conséquence, malgré qu'il fut inhabile à occuper la charge d'échevin de la dite cité de Montréal et en fut déchu, s'il y a été élu légalement, ce que le requérant nie, l'intimé a assisté comme échevin à toutes les assemblées du Conseil Municipal de la dite cité de Montréal, a pris part illégalement en cette qualité aux délibérations du dit conseil et a participé à la passation des règlements, résolutions et ordonnances du dit conseil lors de ses réunions depuis le ou vers le 1er avril 1914.

Pourquoi votre requérant conclut à ce qu'il émane un bref ordonnant au dit Trefflé Bastien, l'intimé, de comparaître devant cette cour pour répondre à la demande contenue dans la présente requête et établir en vertu de quelle autorité il occupe, détient et exerce la dite charge d'échevin de la dite cité de Montréal; à ce qu'il soit dit et déclaré que le dit Trefflé Bastien usurpe, occupe et exerce illégalement la dite charge d'échevin; à ce qu'il soit ordonné au dit Trefflé Bastien, l'intimé, de cesser d'occuper et d'exercer la dite charge et à ce qu'il soit déposé, et exclu à toutes fins que de droit; le tout avec dépens. Le requérant se réserve de prendre d'autres conclusions s'il en est besoin.

Montréal, 27 décembre 1915.

(Signé)

ANTONIO LEBLANC.

Procureur du requérant.

Mercredi l'affaire fut plaidée devant le juge MacLennan et le bref de "quo warranto" intérimaire fut accordé.

SAISON DE COMEDIE

Au Monument National

LE REPERTOIRE.

L'organisation de la prochaine saison de Comédie Française qui doit commencer le mercredi 12 janvier est complètement terminée. En organisateur habile et avisé, M. F. Dhavrol n'a rien négligé de ce qui pourrait faciliter au public l'accès à ces "Soirées Françaises" dont n'est le créateur et c'est ainsi qu'il nous prie d'annoncer qu'un appareil téléphonique spécial dont nous donnerons prochainement le numéro, sera installé dans le Bureau des Billets afin de faciliter la location sans dérangements et de plus grâce à la bienveillante intervention de M. Gaboury, surintendant de la Cie des Tramways, ces derniers arrêteront juste devant le Monument National les soirs de représentations, c'est-à-dire le mercredi le jeudi, et le samedi, de même que pour la matinée spéciale du samedi.

Le répertoire comprend par ordre numérique: "Mlle Morasset, 4 actes de Louis Legendre; "Maître Guérin", 5 actes, d'Emile Augier; "Antoinette Rigaud", 3 actes de Raimond Deslandes; "Les Noblesses", 3 actes d'Henri Lavédan; "La Maison en ordre", 4 actes d'Arthur W. Pinero; "La Conscience de l'enfant", 4 actes de Gaston Devore, etc., etc.

Toutes ces pièces sont non seulement des nouveautés pour Montréal, mais contiennent encore le type classique du Bon et Beau Théâtre, véritablement approprié à ces "Soirées Françaises de Haute Comédie", qui n'ont d'autre but que la propagation de l'Art Dramatique dans ce qu'il a de plus noble et de plus sain.

Pour faire distribuer dans les dépôts de journaux de Montréal et de la région, journaux, magazines, etc., s'adresser à

H. GAGNON, 245 RUE HOGAN, PRIX MODERES, SATISFACTION GARANTIE.



MURAD CIGARETTES

CERTAINES cigarettes ont un goût agréable lorsqu'on les allume—mais du moment qu'elles sont fumées jusqu'à la moitié elles perdent leur bon goût.

TEL N'EST PAS LE CAS DES CIGARETTES MURAD

Un des points saillants de la Murad c'est qu'elle conserve

SA FRAICHEUR, SON AROME ET SON GOUT DELICIEUX jusqu'à la dernière parcelle.

Comme l'a dit un fumeur enthousiaste: "La Murad est une perfection lorsqu'on l'allume et va s'améliorant en se fumant."

Tous les fumeurs de cigarettes MURAD peuvent attester ce fait.

Partout - Pourquoi? QUALITE SUPERIEURE

LETTRE DE QUEBEC

Québec au bord du gouffre

DEUX EXPOSITIONS A QUEBEC! — ON CONNAIT BIEN PEU QUEBEC.

Québec, 29. — Voilà enfin les élections municipales qui s'amènent, pour parler comme M. Etienne Lamy; qu'est-ce que nous réserve l'avenir? Québec, heureusement, à l'heure qu'il est, n'est pas affligé d'un Médéric, mais il n'est pas moins facile de constater que nous n'avons pas plus de lumières à la tête de notre conseil qu'il y en a, certains soirs, dans les rues tortueuses de la ville.

Il est curieux de remarquer comme ils font piètre mine à la tête d'un conseil de ville ces hommes d'affaires qui, en un espace de temps relativement court, ont réussi à édifier à leurs profits personnels, une fortune assez rondelette. On dirait qu'ils savent faire leurs affaires, ces fabricants de cigares et ces marchands de charcuterie, mais ils ne peuvent mener à bonne fin les affaires des autres. Tel qui, comme notre maire à tous, a pu parvenir, en quelques années, à se mettre pour tout près de un million de pain sur la planche rien qu'à vendre de la "tête en fromage" et à mettre du tabac en paquets, ne peut faire fructifier le moindre revenu de la ville dont on lui a confié les destinées.

De sorte qu'après tout au plus cinq années d'administration, le trésor de notre malheureuse ville est à peu près à sec; les sources de nos revenus sont pourtant abondantes; nos dépenses nécessaires sont à peu près nulles. N'empêche que notre dette, car nous avons une dette, grossit dans des proportions alarmantes.

CONFERENCES PUBLIQUES.

Conférences publiques sous les auspices du Cercle Alpha-Oméga, suivies de libre discussion tous les jeudis à 8 hrs 15 p.m., Salle St-Joseph, 182 Ste-Catherine Est, angle Ste-Elisabeth. Projections lumineuses. Tous sont invités.

Pour faire distribuer dans les dépôts de journaux de Montréal et de la région, journaux, magazines, etc., s'adresser à H. GAGNON, 245 RUE HOGAN, PRIX MODERES, SATISFACTION GARANTIE.

Bien que nos édiles aient obtenu, l'an dernier, de la Législature, un pouvoir d'emprunt de plus de deux millions, et, bien que cet emprunt ait été négocié à New-York à un taux assez coûteux, il n'y a plus d'argent dans le coffre du trésorier de la cité. Mais, les dépenses nécessaires, étant à peu près nulles chez nous, il faut que notre gouvernement municipal dépense quand même, sans doute pour se donner du ton.

On a donc fait des travaux parfaitement inutiles; pour payer, on a eu recours au vieux truc des "fonds généraux". C'est la banque qui a avancé les fonds nécessaires sur mandats spéciaux et c'est pour rembourser la banque qu'il va falloir, de nouveau, aller quémander à la Législature, un nouveau pouvoir d'emprunt.

Ainsi, il n'y a pas à se le dissimuler, la position financière de la cité de Québec est devenue inquiétante. La dette municipale s'élève déjà à plus de quinze millions; le service des intérêts annuels coûte près de \$700,000.00 et le revenu annuel de la corporation est de tout au plus un million et demi. L'abîme, quoi!... On a dépensé comme des fous depuis cinq ou six ans. Le nombre des employés municipaux a presque doublé; le chiffre des salaires a augmenté dans des proportions phénoménales. On a vu des échevins, dans un but d'amitié politique, ou pour lancer une "affaire" qu'ils savaient ne rien rapporter à la ville, livrer cette dernière à des compagnies dont ils étaient des actionnaires. On a mis de l'asphalte dans des rues où il n'en avait jamais fallu et du bitume durci dans des côtes qui sont devenues des casse-cous dangereux. On a coupé de la moitié de maigres octrois que l'on accordait à des institutions éminemment charitables pour donner des sommes ridicules à des institutions comme la légendaire Garde Civique morte avant de naître et cela dans l'unique but de faire plaisir à certaines gens intimement liées aux affaires de la corporation.

Que dis-je! à l'heure qu'il est, Montréal, avec sa dette de cent millions, est encore moins endettée que nous avec notre dette de quinze millions. Et, pour en être

venus à nous comparer à Montréal et donner l'avantage à cette dernière, avouons que nous avons conscience d'en avoir une couche!

Qu'en dites-vous, Montréalais?

C'est que Concordia a un revenu de plus de douze millions tandis que le revenu de... Malvina atteint à peine un million et demi.

La situation de Québec est donc présentement peu enviable. Il est certain qu'il faudrait trouver, au cours des élections prochaines, un homme courageux qui ait assez d'énergie pour tenter les réformes radicales qui seules nous arrêteraient au bord du gouffre.

Où est le futur Napoléon qui sauvera Malvina du danger où l'a mis le Napoléon actuel?

Nos journaux ont annoncé, l'autre jour, que nous aurions probablement deux expositions; l'une, l'été, l'autre, l'hiver. Tout le monde s'en réjouirait, excepté l'"Action Catholique". On dit que cette dernière a acheté récemment une nouvelle presse pour combattre plus facilement ce diabolique projet. Deux expositions à Québec!... Douze mois seront-ils suffisants alors pour mener la lutte contre cette nouvelle pornographie? Quels nouveaux arguments le journal "plus catholique que le pape" va-t-il lancer aux mondes étonnés? Il est acquis que le refus seul de publier les annonces de l'exposition d'été n'a guère réussi au journal de Fabbé D'Amours. En effet, du temps que ce journal annonçait cette exposition, cette der-

nière enregistrait un déficit assez respectable; cette année, pas d'annonces dans le journal et un surplus de plus de quinze mille piastres!...

Il est donc clair, aujourd'hui, que le projet d'une deuxième exposition à Québec ne peut réussir qu'à une condition: c'est qu'on ne l'annonce pas dans l'"Action Catholique".

Jérôme COIGNARD.

THEATRE NATIONAL FRANCAIS

M. JULIEN DAOUST, Directeur.

Pour la semaine du 3 janvier.

"La Conscience d'un Prêtre"

Grand drame sensationnel avec décors spéciaux et mise en scène superb.

Mme BELLA OUELLETTE, dans le rôle principal assistée de toute la troupe.

PRIX POPULAIRES.

3-8 PM. PARC 10 SOHMER BANQUE EXTRAORDINAIRE 30 ARTISTES

Ouvert tous les dimanches

ATTRACTIONS ET LA FANFARE DU PARC

Admission 10 cents

ORPHEUM

Semaine prochaine

DOROTHY SHOEMAKER & Cie

Dans une pièce passionnante de Washington Square.

7 - AUTRES NUMEROS - 7

2 Concerts tous les dimanches.

THEATRE CANADIEN-FRANCAIS

Semaine du 3 Janvier 1916

LE 28 JOURS DE CLAIRETTE

Par VICTOR ROGER.

Mdes: RIVIERE, ROBERVAL, DE BRAINE, NOGCI, MM. Robi, Rudolf, Cauvin, Darcy, Pellerin, Desmarreau, etc.

Matinée et soirée tous les jours. Prix populaires.

A. ROBI, Directeur, 15c. à 50c. Téléphone Est 6210

Fût-on cent millions d'esclaves, je suis libre.

VICTOR HUGO.

LE PAYS

Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent.

VICTOR HUGO.

Une défaite pour l'influence française

La nomination de Mgr Sinnott au siège archiépiscopal de Winnipeg

Ce qu'en pensent l'Action Catholique de Québec et la Liberté de Winnipeg

Une nouvelle religieuse d'une importance considérable a fait sensation ces jours derniers...

L'Action Catholique elle-même n'a pu s'empêcher d'exprimer sa surprise...

Une dépêche du délégué apostolique a confirmé samedi matin la nouvelle de la nomination de Mgr Béliveau...

La nouvelle n'a pas été accueillie dans le Canada français avec beaucoup d'enthousiasme...

La nouvelle de la création d'un siège archiépiscopal au sein même du diocèse de Saint-Boniface...

Pas un mot pour Mgr Sinnott, sauf peut-être en cherchant bien...

A vrai dire, c'est une défaite pour l'élément canadien-français...

On se soumet, c'est vrai, mais on le déclare. La véritable soumission consiste justement à ne rien dire...

Cette phrase jésuitique: 'la surprise doit maintenant faire place à une respectueuse soumission'...

Le déshantonnement est général chez les catholiques français et

La Liberté de Winnipeg, autre journal dévot, prend au sujet de ces changements ecclésiastiques une attitude caractéristique...

Archevêque de Winnipeg

Le déshantonnement est général chez les catholiques français et

Bien que publiée à Winnipeg, c'est-à-dire dans le nouvel archidiocèse de Mgr Sinnott...

Mgr Sinnott, jusqu'ici secrétaire du délégué apostolique, a été nommé par Rome archevêque du nouvel archidiocèse de Winnipeg...

Le déshantonnement est général chez les catholiques français et

Voici d'ailleurs le texte complet de son premier Winnipeg :

Un point, c'est tout. Et maintenant si, en haut lieu, on ne comprend pas, c'est qu'évidemment, on ne le voudra pas...

PROCEDES DE POLEMIQUE

Ceux qui regardent d'un oeil serein les polémiques de nos journaux français doivent se demander par le temps qui court...

Jamais l'apparence physique des directeurs de journaux n'a eu tant d'importance...

Lisez plutôt ces lignes imbéciles :

'L'Autorité', un journal montréalais, qui s'annonce dans toute la presse anglaise et française...

Qu'est-ce que tout cela peut bien avoir à faire avec la prohibition: les annonces de l'Autorité...

COMME FIN D'ANNEE. Nous ne pouvons vous souhaiter mieux que d'avoir toujours à votre disposition les fameux Cigares 'La Champagne' ou 'La Thora'.

DEMANDEZ la Biere populaire MOLSON Embouteillée. dont les ventes excèdent celles de toutes les autres marques ensemble...

La Banque des Marchands du Canada. Capital Payé \$7,000,000. Fonds de Réserve \$7,245,140.

LES CLIENTS DU RIENDEAU. 58 et 60, PLACE JACQUES-CARTIER, MONTREAL. L'HOTEL RIENDEAU LIMITEE.

LE NOVORO DU DR. PIERRE. est un remède qui a soutenu l'épreuve d'un usage constant depuis plus de cent ans.

EXAMEN DES YEUX GRATIS. Guérison des yeux sans médicaments. Institut d'Optique.

UN grand nombre de personnes se plaignent de ne pouvoir trouver le 'Pays' dans les dépôts, particulièrement dans les banlieues...

HOTEL 'LE RELAIS' LIMITEE. Est l'hôtel favori des voyageurs. Service de première classe.

NOS DENTS. Sont très belles, naturelles, garanties. Institut Dentaire Franco-Américain.

Boucher & Mercier. Marchands-Tailleurs. 316 Rue ST-LAURENT.

Charles Lavallée. (Fondée en 1852) 85 Blvd St-Laurent. Téléphone Main 554.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE ET MUSIQUES EN FEUILLES. Réparations de toutes sortes.

Faites nettoyer vos vitres par la Montreal Window Cleaning Co.

The Harbour Hotel. COY, LTD. JOHNNY BEBTRAND, Gérant. 185 et 187 Boulevard St-Laurent.

JACOBS, HALL, COUTURE & FITCH. Avocats et Commissaires pour toutes les provinces.

COMPTABLES. CHARTRAND & TURGEON. 55 St-Frs-Xavier, Montréal, Main 6141.

Joseph Fortier Ltée. FABRICANTS-PAPETIERS NEGOCIANTS. Atelier de Reliure, Typographie, Goufrage et Relief.

AUTOMOBILES A LOUER. Au Garage Laurier, Limitée. 375 Est, rue Ontario, entre St-Hubert et St-Denis.

LES GIBIERS DE SAISON. sont les pièces de résistance sur le menu varié servi par 'LE TERRAPIN'.

Le 'Pays' est imprimé par The Mercantile Printing, 306, rue St-Paul. A. LEBLOUX, Gérant.

Le 'PAYS' paraît aujourd'hui à 6 pages.



LES IDEES DE M. MAHEU. En font-ils du train sur les gazettes avec cette affaire Tremblay. Ils avaient bien en belle aussi de payer dispende...

Si vous faisiez des enfants. Que me dit-on? D'un trait de plume, d'un trait de foudre, M. Justin Godart supprime les Dames de la Croix-Rouge...

Soeur Maria Verone. L'abbaye de Thélème, sous la direction de notre amie la distinguée avocate Maria Verone...

UN MOT DE LEON XIII. L'Allemagne commence-t-elle à se rendre compte de l'étourderie inéroyable et de la kolossale versalité de son empereur?

UN grand nombre de personnes se plaignent de ne pouvoir trouver le 'Pays' dans les dépôts, particulièrement dans les banlieues où les marchands de journaux sont assez généralement sous la férule.

Envoyez \$2.00. Monsieur le gérant du 'Pays' MONTREAL. Veuillez trouver ci-inclus mon cheque au montant de \$2.00 pour un an d'abonnement à votre journal.

En font-ils du train sur les gazettes avec cette affaire Tremblay. Ils avaient bien en belle aussi de payer dispende...

Soeur Maria Verone. L'abbaye de Thélème, sous la direction de notre amie la distinguée avocate Maria Verone...

UN grand nombre de personnes se plaignent de ne pouvoir trouver le 'Pays' dans les dépôts, particulièrement dans les banlieues où les marchands de journaux sont assez généralement sous la férule.

Envoyez \$2.00. Monsieur le gérant du 'Pays' MONTREAL. Veuillez trouver ci-inclus mon cheque au montant de \$2.00 pour un an d'abonnement à votre journal.

Envoyez \$2.00. Monsieur le gérant du 'Pays' MONTREAL. Veuillez trouver ci-inclus mon cheque au montant de \$2.00 pour un an d'abonnement à votre journal.

L'ITALIE A LA RESCOUSSE

Un excellent article de Gustave Hervé

Le discours de M. Sonnino, le ministre des affaires étrangères d'Italie, vient à point nous mettre un peu de baume dans le coeur.

Vraiment, si la Grèce est pour nous une source de désillusions, l'Italie aura été pour nous, dans ces cruelles épreuves, une source de consolations inoubliables.

Ceux qui, depuis des mois et des mois, reprochent à l'Italie de combattre avec des arrière-pensées, prouvent tout simplement qu'ils n'ont pas la moindre idée des conditions particulièrement délicates dans lesquelles le gouvernement de Rome a engagé le pays dans la guerre.

Pour être justes envers le gouvernement italien, il faut savoir que c'est une élite, une minorité, qui, profondément consciente des intérêts éternels de la nation, a entraîné le reste du pays dans la grande mêlée.

Les paysans renâclaient, parce que, dans tous les pays, les paysans détestent la guerre, et que les récits des atrocités de la grande guerre européenne n'étaient pas faits pour les encourager à se jeter eux-mêmes dans la sanglante bagarre.

Les cléricaux italiens renâclaient, ne se souciant pas de venir apporter contre la catholique Autriche leur concours à la France républicaine.

Les socialistes aussi — beaucoup d'entre eux, du moins — renâclaient, parce qu'ils avaient appris dans les livres, dans les brochures et les journaux de leur parti, cette monumentale maïserie : que les guerres sont toujours faites par les capitalistes, dans l'intérêt des capitalistes.

Beaucoup de commerçants et d'hommes d'affaires renâclaient, parce que la banque, l'industrie et le commerce allemands avaient enfoncé de profondes racines dans le pays et rendu presque sympathique le nom allemand.

Et la majorité des députés italiens renâclaient, parce qu'ils avaient été élus comme candidats officiels, par la grâce de M. Giolitti, l'homme des petits profits, qui était engagé à fond dans la politique germanophile.

Heureusement, au milieu de cette pâte, se trouvait un levain éternel, l'une de ces élites comme

en comptent seuls les pays civilisés d'Occident, l'une de ces élites intellectuelles et morales qui croient que, pour une nation comme pour un individu, la vie ne vaut vraiment d'être vécue que si elle est consacrée à un grand idéal.

Un duel à mort était engagé entre le militarisme prussien et cet idéal libéral et démocratique dont la France, l'Angleterre et l'héroïque Belgique sont la plus noble incarnation dans le monde : car ce n'est point pour l'amour de la Russie tsariste que cette élite italienne a consenti à tirer l'épée du fourreau.

C'est la gloire de Sonnino, de Salandra, héritiers de Cavour; c'est la gloire de Victor-Emmanuel, héritier du Victor-Emmanuel de 1859; c'est la gloire des garibaldiens, héritiers de la tradition garibaldienne, d'avoir, sans hésiter, marché au secours de la civilisation humaine en péril.

Et comment le peuple a-t-il suivi ?

Parce qu'il avait au coeur, lui, non pas un grand amour de justice, mais une grande haine.

Il détestait l'Autriche, dont la botte avait pesé un siècle sur sa poitrine, à Milan et à Venise, et qui pesait encore sur la poitrine des frères opprimés de Trente et de Trieste.

Ainsi fut possible la lutte titanique à la frontière des Alpes, au cours de laquelle les "poilus" italiens se sont montrés les dignes émules des "poilus" de chez nous.

Après ce gros effort imposé à la masse du peuple italien, Salandra et Sonnino le laissent souffler. Etait-il sage de lui demander, d'un seul coup, la guerre contre l'Allemagne ?

Donc, sans éclat, on déclara la guerre à la Turquie sans d'ailleurs rien faire contre elle; les expéditions lointaines ne sont guère populaires en Italie; on l'a vu au temps de la conquête de la Tripolitaine.

Mais voici que brusquement les Autrichiens apparaissent dans les montagnes du Monténégro et d'Albanie, en marche sur l'Adriatique; les Autrichiens, l'ennemi héréditaire.

Alors, sûrs d'être compris, cette fois, et d'être suivis, Salandra et Sonnino osent crier publiquement

que l'armée italienne ne laissera pas éraiser les Serbes, qu'elle ne laissera pas les Autrichiens s'installer, en face de l'Italie, dans cette Albanie qui a droit, après tout, à être aussi une nation indépendante et ils en profitent pour faire savoir à qui de droit, afin que nul n'en ignore, que l'Italie ne signera la paix qu'en même temps que tous ses alliés.

Eh bien! maintenant, on peut être tranquille.

L'Italie est déclenchée dans les Balkans.

Les Serbes et leurs frères les Monténégrins peuvent se battre sans crainte, eux, de recevoir dans le dos un coup de poignard.

Les Albanais ont entendu la parole de Sonnino: on leur reconnaît le droit à l'autonomie et à l'indépendance. Comme les Serbes, comme les Roumains, comme les Bulgares, comme les Grecs, ils forment, eux aussi, une nation; en mettant leur vaillance au service des alliés, les Albanais savent maintenant que c'est une patrie qu'ils conquerront pour eux-mêmes.

Et ce ne sont pas les Albanais seulement qui vont recueillir les débris de l'armée serbe, c'est l'armée italienne qui accourt à la rescousse et qui va, par ce beau geste, s'acquiescer un titre impérial à la reconnaissance des Serbes.

Quel réconfort non seulement pour les Serbes, mais pour tous les alliés ! On se sent tellement ragailardi par le discours de Sonnino qu'on se prend à espérer que ce n'est pas seulement au secours de l'armée serbe qu'il enverra l'armée italienne.

Il y a, dans un autre coin des Balkans, une autre armée en péril: l'armée de Sarrail. Monastir est tombé. L'aile gauche de l'armée Sarrail est menacée d'être tournée.

Quel coup de maître pour le gouvernement italien, quelle belle semence pour les Etats-Unis latins de demain, qui seront, n'en doutez pas, l'embryon des Etats-Unis d'Europe apparait à Salonique, l'autre glorieux drapeau tricolore, le drapeau de Victor-Emmanuel et de Garibaldi !

GUSTAVE HERVE.

(De la "Guerre Sociale".)

Le LIVRE le plus complet sur le Canada

"THE TWENTIETH CENTURY IMPRESSIONS OF CANADA" volume de mille pages édition de luxe, compilé et publié par Sells Limited de Montréal et Londres, est l'ouvrage le plus complet qui ait jamais été publié sur le Dominion.

Il contient une magnifique histoire du Dominion depuis les premiers jours par Percy Evans Lewis, F.R.Hist. S. et des articles très approfondis par des Canadiens très éminents, comme: George A. Young (Géologie), Harlan I. Smith (Archéologie), G. M. Barbeau (Anthropologie), D. B. Dowling (Géographie Physique), J. Castell Hopkins (Commerce), J. O. Hemmeson (Finances), W. W. Edgar (Capital and Travail), et B. E. Farnow (Forêts); sur les sujets d'agriculture on trouve également des articles par: T. E. Doherty, A. H. McCready, O. C. White, H. S. Arkell, J. A. Buddick et J. B. Spencer.

En dehors de ces articles spéciaux, on trouvera des articles sur chaque phase de l'activité canadienne et des descriptions de presque toutes les villes et tous les townships par notre personnel d'écrivains.

Il y a plus de 900 illustrations, la plupart des photographies prises par notre artiste qui a visité toutes les parties du Dominion dans ce but.

C'est un livre qui devrait entrer dans chaque véritable foyer canadien. Il sera lu et étudié avec avidité et plus tard passera à vos enfants comme une Bible de famille.

Montreal Star.—"Un volume de grand luxe et très élaboré." United Empire.—"A tous les points de vue, une oeuvre de grand et réelle valeur."

Belli en maroquin avec fers dorés, prix \$50. On peut se procurer quelques exemplaires reliés en toile au prix de \$40.

SELLS LIMITED 302 Shaughnessy Building, Montréal, Qué.

LE PACIFIQUE CANADIEN

Fêtes de jour de l'An

POUR LE PRIX D'UN BILLET SIMPLE

Départ le 31 déc. et 1er Janvier. Limite de retour le 3 janvier 1916.

BILLET SIMPLE ET UN TIERS

Départ 31 déc. et 1er janvier. Limite de retour le 4 janvier 1916.

BUREAU DES BILLETS—141-143 rue Saint-Jacques, téléphone Main 8125; Hôtel Windsor, gares Viger et Windsor.

GUSTAVE HERVE.

(De la "Guerre Sociale".)

Epiphanie

BILLET SIMPLE

Départ et retour le 6 janvier.

BILLET SIMPLE ET UN TIERS

Départ les 5 et 6 janvier. Limite de retour 7 janvier 1916.

BUREAU DES BILLETS—141-143 rue Saint-Jacques, téléphone Main 8125; Hôtel Windsor, gares Viger et Windsor.

GUSTAVE HERVE.

(De la "Guerre Sociale".)

roi des Visigoths, l'un des coopérateurs d'Aëtius.

Ce dont on ne peut douter, c'est que le carnage fut terrible: 160.000 morts ou blessés restèrent sur la place. L'historien Dornand assure que le ruisseau presque desséché qui traversait la plaine—la Suippe, la Vesle, ou la Noblette! —se gonfla tout à coup, grossi par le sang qui se mêlait à ses eaux, de sorte que les blessés ne trouvaient pour se désaltérer qu'une boisson empoisonnée qui les faisait mourir aussitôt. De l'opinion unanime, jamais l'humanité ne devait revoir pareille hécatombe...

Mais la jeune civilisation gauloise ne croyait pas avoir acheté trop cher, même en la payant un tel prix, la retraite définitive des Barbares qui, en débandade éperdue, par les défilés de l'Argonne et les cols des Vosges, regagnèrent le Rhin, emmenant ce qu'ils purent sauver du butin de l'expédition.

Je suppose bien que tout ceci est d'un piètre intérêt pour les Français de 1915. Je suis si persuadé qu'aucun d'eux ne peut prendre le moindre souci de ce qui est étranger à l'obsession présente, que je me serais abstenu de remuer ces vieilleries si nous ne devions y trouver une leçon. Le doute où nous sommes de l'emplacement exact du terrain de la victoire à laquelle la France, encore enfant, dut de vivre et de prospérer, n'est point digne d'un peuple fier de sa miraculeuse épopée. Il ne faut pas que quand les siècles auront de nouveau passé, les archéologues de l'avenir ergotent sur le plus ou moins de vraisemblance des exploits de nos poilus. Dès que l'ennemi va être délogé de ces cantonnements de Champagne où ses soldats ont repris la place qu'avait occupée ceux d'Attila, il serait bien que l'Etat se rendit acquiescent de certains tronçons de tranchées, ceux que la canonade aura le moins atteints, ceux qui gardent le mieux les caractères du système de guerre que nous ont imposés les Boches. On ne devra pas attendre que les propriétaires des terrains aient repris possession de leurs champs ou de leurs bois bouleversés et entrepris un nivellement sabirle. Outre que l'histoire en tirerait grand profit, il y aurait là une spéculation qui ne manquera pas d'être lucrative, pour les habitants des villages avoisinants, car pendant de bien nombreuses années, les pèlerins viendront en foule, de toutes les contrées du monde, vers ces lieux à jamais fameux, témoins de tant d'héroïsme. Ces portions des glorieux terriers, soigneusement encloses et surveillées, protégées contre toute modification, promues à la dignité de "monuments historiques", seront, de tous nos trophees, les plus éloquentes et les plus "éducateurs". Et si nous ne sa-

vous pas au juste en quel endroit de notre territoire nos lointains ancêtres ont donné leur sang pour repousser les Huns d'Attila, du moins nos descendants connaîtront toujours celui où, quinze siècles plus tard, les enfants de la France ont patiemment donné le leur pour sauver à nouveau la civilisation de la domination barbare.

G. LENOTRE.

(Du "Temps".)

AVIS.

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que la Compagnie de Chemin de Fer Montréal et Sud-Ouest (Montréal & South Western Railway & Power Company) s'adressera à la Législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir la passation d'une loi remettant en force la Loi constituant en corporation la dite compagnie, sanctionnée le 24 Mars 1911, Statut I George V, 1911, 2ième session, chapitre 82, sauf certaines réserves, et en outre pour obtenir de plus amples pouvoirs lui permettant d'acquiescer, louer, posséder, développer, exploiter des pouvoirs hydrauliques dans un rayon de 25 milles de la cité de Montréal; et pour autres fins s'y rapportant.

Montréal, 15 décembre, 1915.

MASSON & BILLETTE,

50-4 Procureurs de la requérante.

CANADIAN NORTHERN

EXCURSIONS

DU

JOUR DE L'AN

PASSAGE SIMPLE

Départ 31 déc. 1915 et 1er janvier, 1916. Limite de retour, 3 janvier, 1916.

UN PASSAGE ET UN TIERS

Départ 29, 30 et 31 déc. 1915 et 1er janvier, 1916. Limite de retour, 4 janvier, 1916.

Pour billets et autres renseignements, s'adresser au Bureau des Billets, 230 rue St-Jacques, Tél. Main 6576, ou bureau des billets de la gare rue Ste-Catherine Est, Tél. Lassalle 141.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

TAUX DU JOUR DE L'AN

UN BILLET SIMPLE UN BILLET ET UN TIERS

Départ, 31 déc. 1915, et 1er jan. inclus, 1916. Départ, jusqu'au 1er jan. inclus, 1916.

Limite de retour, 3 jan. 1916. Limite de retour, 4 jan. 1916.

122, rue St-Jacques, angle St-François-Xavier—Tél. Main 6905

Hôtel Windsor — Upper 1187

Gare Bonaventure — Main 526

COMPAGNIE DES TRAMWAYS

DE MONTREAL

Horaires Suburbain de 1914-1915

LACHINE.—De l'Hôtel des Postes:

Service de 15 m. de 6.45 a.m. à 8.00 a.m.

20 m. de 6.45 a.m. à 8.00 a.m.

10 m. de 6.45 a.m. à 8.00 a.m.

10 m. de 7.10 p.m. à 11.00 p.m.

DE LACHINE.—De l'Hôtel des Postes:

Service de 20 m. de 5.30 a.m. à 5.50 a.m.

20 m. de 5.30 a.m. à 5.50 a.m.

20 m. de 5.30 a.m. à 5.50 a.m.

10 m. de 6.00 p.m. à 8.00 p.m.

10 m. de 6.00 p.m. à 8.00 p.m.

10 m. de 6.00 p.m. à 8.00 p.m.

10 m. de 6.00 p.m. à 8.00 p.m.

10 m. de 6.00 p.m. à 8.00 p.m.

10 m. de 6.00 p.m. à 8.00 p.m.

10 m. de 6.00 p.m. à 8.00 p.m.

10 m. de 6.00 p.m. à 8.00 p.m.

10 m. de 6.00 p.m. à 8.00 p.m.

10 m. de 6.00 p.m. à 8.00 p.m.

10 m. de 6.00 p.m. à 8.00 p.m.

10 m. de 6.00 p.m. à 8.00 p.m.

10 m. de 6.00 p.m. à 8.00 p.m.

10 m. de 6.00 p.m. à 8.00 p.m.

10 m. de 6.00 p.m. à 8.00 p.m.

10 m. de 6.00 p.m. à 8.00 p.m.

10 m. de 6.00 p.m. à 8.00 p.m.

10 m. de 6.00 p.m. à 8.00 p.m.

10 m. de 6.00 p.m. à 8.00 p.m.

10 m. de 6.00 p.m. à 8.00 p.m.

10 m. de 6.00 p.m. à 8.00 p.m.

10 m. de 6.00 p.m. à 8.00 p.m.

10 m. de 6.00 p.m. à 8.00 p.m.

10 m. de 6.00 p.m. à 8.00 p.m.

10 m. de 6.00 p.m. à 8.00 p.m.

10 m. de 6.00 p.m. à 8.00 p.m.

10 m. de 6.00 p.m. à 8.00 p.m.

10 m. de 6.00 p.m. à 8.00 p.m.

10 m. de 6.00 p.m. à 8.00 p.m.

10 m. de 6.00 p.m. à 8.00 p.m.

10 m. de 6.00 p.m. à 8.00 p.m.

10 m. de 6.00 p.m. à 8.00 p.m.

10 m. de 6.00 p.m. à 8.00 p.m.

10 m. de 6.00 p.m. à 8.00 p.m.

10 m. de 6.00 p.m. à 8.00 p.m.

10 m. de 6.00 p.m. à 8.00 p.m.

10 m. de 6.00 p.m. à 8.00 p.m.

10 m. de 6.00 p.m. à 8.00 p.m.

10 m. de 6.00 p.m. à 8.00 p.m.

10 m. de 6.00 p.m. à 8.00 p.m.

10 m. de 6.00 p.m. à 8.00 p.m.

10 m. de 6.00 p.m. à 8.00 p.m.

10 m. de 6.00 p.m. à 8.00 p.m.

10 m. de 6.00 p.m. à 8.00 p.m.

10 m. de 6.00 p.m. à 8.00 p.m.

10 m. de 6.00 p.m. à 8.00 p.m.

Avis de faillite

In re— Dame Mathilde-Orise Patenaude, épouse séparée de biens de M. Arthur-Narcisse Tessier, et M. Honorius-Laurence, comptable de M. Honorius-Laurence, tous deux faisant affaires, en la cité de Montréal, sous le nom et raison sociale de "SOVEREIGN LIME WORKS", ave. Delorimier, Montréal.

Faillit. Seront vendus à l'encan public, lundi, le 10 janvier 1916, à 11 hrs a.m. aux bureaux du curateur soussigné, en premier lieu, les immeubles ci-après désignés:

Un terrain situé en la ville de Montréal, connu et désigné sous les numéros huit cent deux, huit cent trois, huit cent quatre, huit cent cinq, huit cent six, huit cent sept, huit cent huit, huit cent neuf, huit cent dix, huit cent onze, huit cent douze, huit cent treize, huit cent quatorze, huit cent quinze, huit cent seize, huit cent dix-sept, huit cent dix-huit, huit cent dix-neuf, huit cent vingt, huit cent vingt-et-un, huit cent vingt-deux, huit cent vingt-trois, huit cent vingt-quatre, huit cent vingt-cinq, huit cent vingt-six, huit cent vingt-sept, huit cent vingt-huit, huit cent vingt-neuf, huit cent trente, huit cent trente-et-un, huit cent trente-deux, huit cent trente-trois, huit cent trente-quatre, huit cent trente-cinq, huit cent trente-six, huit cent trente-sept, huit cent trente-huit, huit cent trente-neuf, huit cent quarante, huit cent quarante-et-un, huit cent quarante-deux, huit cent quarante-trois, huit cent quarante-quatre, huit cent quarante-cinq, huit cent quarante-six, huit cent quarante-sept, huit cent quarante-huit, huit cent quarante-neuf, huit cent cinquante, huit cent cinquante-et-un, huit cent cinquante-deux, huit cent cinquante-trois, huit cent cinquante-quatre, huit cent cinquante-cinq, huit cent cinquante-six, huit cent cinquante-sept, huit cent cinquante-huit, huit cent cinquante-neuf, huit cent soixante, huit cent soixante-et-un, huit cent soixante-deux, huit cent soixante-trois, huit cent soixante-quatre, huit cent soixante-cinq, huit cent soixante-six, huit cent soixante-sept, huit cent soixante-huit, huit cent soixante-neuf, huit cent soixante-dix, huit cent soixante-elle, huit cent soixante-une, huit cent soixante-deux, huit cent soixante-trois, huit cent soixante-quatre, huit cent soixante-cinq, huit cent soixante-six, huit cent soixante-sept, huit cent soixante-huit, huit cent soixante-neuf, huit cent soixante-dix, huit cent soixante-elle, huit cent soixante-une, huit cent soixante-deux, huit cent soixante-trois, huit cent soixante-quatre, huit cent soixante-cinq, huit cent soixante-six, huit cent soixante-sept, huit cent soixante-huit, huit cent soixante-neuf, huit cent soixante-dix, huit cent soixante-elle, huit cent soixante-une, huit cent soixante-deux, huit cent soixante-trois, huit cent soixante-quatre, huit cent soixante-cinq, huit cent soixante-six, huit cent soixante-sept, huit cent soixante-huit, huit cent soixante-neuf, huit cent soixante-dix, huit cent soixante-elle, huit cent soixante-une, huit cent soixante-deux, huit cent soixante-trois, huit cent soixante-quatre, huit cent soixante-cinq, huit cent soixante-six, huit cent soixante-sept, huit cent soixante-huit, huit cent soixante-neuf, huit cent soixante-dix, huit cent soixante-elle, huit cent soixante-une, huit cent soixante-deux, huit cent soixante-trois, huit cent soixante-quatre, huit cent soixante-cinq, huit cent soixante-six, huit cent soixante-sept, huit cent soixante-huit, huit cent soixante-neuf, huit cent soixante-dix, huit cent soixante-elle, huit cent soixante-une, huit cent soixante-deux, huit cent soixante-trois, huit cent soixante-quatre, huit cent soixante-cinq, huit cent soixante-six, huit cent soixante-sept, huit cent soixante-huit, huit cent soixante-neuf, huit cent soixante-dix, huit cent soixante-elle, huit cent soixante-une, huit cent soixante-deux, huit cent soixante-trois, huit cent soixante-quatre, huit cent soixante-cinq, huit cent soixante-six, huit cent soixante-sept, huit cent soixante-huit, huit cent soixante-neuf, huit cent soixante-dix, huit cent soixante-elle, huit cent soixante-une, huit cent soixante-deux, huit cent soixante-trois, huit cent soixante-quatre, huit cent soixante-cinq, huit cent soixante-six, huit cent soixante-sept, huit cent soixante-huit, huit cent soixante-neuf, huit cent soixante-dix, huit cent soixante-elle, huit cent soixante-une, huit cent soixante-deux, huit cent soixante-trois, huit cent soixante-quatre, huit cent soixante-cinq, huit cent soixante-six, huit cent soixante-sept, huit cent soixante-huit, huit cent soixante-neuf, huit cent soixante-dix, huit cent soixante-elle, huit cent soixante-une, huit cent soixante-deux, huit cent soixante-trois, huit cent soixante-quatre, huit cent soixante-cinq, huit cent soixante-six, huit cent soixante-sept, huit cent soixante-huit, huit cent soixante-neuf, huit cent soixante-dix, huit cent soixante-elle, huit cent soixante-une, huit cent soixante-deux, huit cent soixante-trois, huit cent soixante-quatre, huit cent soixante-cinq, huit cent soixante-six, huit cent soixante-sept, huit cent soixante-huit, huit cent soixante-neuf, huit cent soixante-dix, huit cent soixante-elle, huit cent soixante-une, huit cent soixante-deux, huit cent soixante-trois, huit cent soixante-quatre, huit cent soixante-cinq, huit cent soixante-six, huit cent soixante-sept, huit cent soixante-huit, huit cent soixante-neuf, huit cent soixante-dix, huit cent soixante-elle, huit cent soixante-une, huit cent soixante-deux, huit cent soixante-trois, huit cent soixante-quatre, huit cent soixante-cinq, huit cent soixante-six, huit cent soixante-sept, huit cent soixante-huit, huit cent soixante-neuf, huit cent soixante-dix, huit cent soixante-elle, huit cent soixante-une, huit cent soixante-deux, huit cent soixante-trois, huit cent soixante-quatre, huit cent soixante-cinq, huit cent soixante-six, huit cent soixante-sept, huit cent soixante-huit, huit cent soixante-neuf, huit cent soixante-dix, huit cent soixante-elle, huit cent soixante-une, huit cent soixante-deux, huit cent soixante-trois, huit cent soixante-quatre, huit cent soixante-cinq, huit cent soixante-six, huit cent soixante-sept, huit cent soixante-huit, huit cent soixante-neuf, huit cent soixante-dix, huit cent soixante-elle, huit cent soixante-une, huit cent soixante-deux, huit cent soixante-trois, huit cent soixante-quatre, huit cent soixante-cinq, huit cent soixante-six, huit cent soixante-sept, huit cent soixante-huit, huit cent soixante-neuf, huit cent soixante-dix, huit cent soixante-elle, huit cent soixante-une, huit cent soixante-deux, huit cent soixante-trois, huit cent soixante-quatre, huit cent soixante-cinq, huit cent soixante-six, huit cent soixante-sept, huit cent soixante-huit, huit cent soixante-neuf, huit cent soixante-dix, huit cent soixante-elle, huit cent soixante-une, huit cent soixante-deux, huit cent soixante-trois, huit cent soixante-quatre, huit cent soixante-cinq, huit cent soixante-six, huit cent soixante-sept, huit cent soixante-huit, huit cent soixante-neuf, huit cent soixante-dix, huit cent soixante-elle, huit cent soixante-une, huit cent soixante-deux, huit cent soixante-trois, huit cent soixante-quatre, huit cent soixante-cinq, huit cent soixante-six, huit cent soixante-sept, huit cent soixante-huit, huit cent soixante-neuf, huit cent soixante-dix, huit cent soixante-elle, huit cent soixante-une, huit cent soixante-deux, huit cent soixante-trois, huit cent soixante-quatre, huit cent soixante-cinq, huit cent soixante-six, huit cent soixante-sept, huit cent soixante-huit, huit cent soixante-neuf, huit cent soixante-dix, huit cent soixante-elle, huit cent soixante-une, huit cent soixante-deux, huit cent soixante-trois, huit cent soixante-quatre, huit cent soixante-cinq, huit cent soixante-six, huit cent soixante-sept, huit cent soixante-huit, huit cent soixante-neuf, huit cent soixante-dix, huit cent soixante-elle, huit cent soixante-une, huit cent soixante-deux, huit cent soixante-trois, huit cent soixante-quatre, huit cent soixante-cinq, huit cent soixante-six, huit cent soixante-sept, huit cent soixante-huit, huit cent soixante-neuf, huit cent soixante-dix, huit cent soixante-elle, huit cent soixante-une, huit cent soixante-deux, huit cent soixante-trois, huit cent soixante-quatre, huit cent soixante-cinq, huit